

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

**SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT
ROUTIER MARCHANDISES**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE I : Référentiels du diplôme

la - Référentiel des activités professionnelles	4
lb - Référentiel de certification	32
lc – Lexique	82

ANNEXE II : Modalités de certification 84

IIa - Unités constitutives du diplôme	85
IIb - Règlement d'examen	95
IIc – Définition des épreuves	97

ANNEXE III : Périodes de formation en milieu professionnel 126

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

**SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER
MARCHANDISES**

RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

**SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER
MARCHANDISES**

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

SOMMAIRE

I	DÉFINITION DU DIPLÔME	6
II	DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	
	1. Préparer et organiser sa mission de transport	9
	2. Réaliser les opérations d'enlèvement et de chargement.	15
	3. Réaliser le transport et la livraison.	19
	4. Communiquer avec son environnement.	25
	5. Clore sa mission de transport	29

I. DÉFINITION DU DIPLÔME

A. Dénomination

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SPECIALITE : « CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES »

B. Champ d'activité

Définition

Le titulaire de la spécialité : «Conducteur Transport Routier Marchandises » du Baccalauréat Professionnel est un professionnel qui réalise des opérations de transport de marchandises à l'aide d'ensembles de véhicules du groupe lourd sur le territoire intra et extracommunautaire. Il exerce ses activités dans les entreprises pratiquant tout type de transport de marchandises pouvant nécessiter la mise en œuvre de contrats de transport spécifiques.

Son activité consiste à :

- Préparer et organiser sa mission de transport
- Réaliser les opérations d'enlèvement et de chargement
- Réaliser le transport et la livraison
- Communiquer avec son environnement
- Clore sa mission de transport

Travaillant généralement au sein d'une équipe, il est en relation avec des clients, les services internes (services exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de la communauté européenne.

Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport, ce professionnel aura suivi une formation spécifique sur la conduite des engins de manutention motorisés.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites est l'intégration constante de deux impératifs :

Impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement. Un comportement et une attitude citoyenne sont attendus du conducteur.

Impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant **une démarche de progrès** dans toutes les activités de transport routier. Pour ce faire, le conducteur doit se comporter comme un ambassadeur de l'entreprise.

C. Le contexte professionnel

Le type d'entreprise

Le titulaire de la spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du baccalauréat professionnel exerce ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports "marchandises" générales et/ou spécialisées pour compte propre et/ou pour compte d'autrui.

L'action du conducteur routier transport marchandises

L'action du titulaire de la spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du baccalauréat professionnel est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité.

Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de la spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du Baccalauréat Professionnel s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière, de prévention des risques professionnels, d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des règles conventionnelles, en particulier celles concernant le code du travail et la réglementation sociale européenne. Son activité tient compte également des attentes de l'entreprise en terme de maîtrise des charges relatives à un transport (coût de revient...), mais aussi de la fidélisation de sa clientèle.

D. Les perspectives d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire de la spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du Baccalauréat Professionnel pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à assurer la formation d'une unité de conducteurs, être responsable technique chargé de la gestion d'un parc ou de la gestion d'une équipe de quai.

L'organisation de transports, la gestion d'entrepôts, constituent également des orientations possibles.

Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

III. DETAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

ACTIVITES	Tâches principales
<p>1. Préparer et organiser sa mission de transport</p>	<p>A1T1 Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport à effectuer.</p>
	<p>A1T2 Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité.</p>
	<p>A1T3 Constituer la pochette de documents nécessaires au transport.</p>
	<p>A1T4 Organiser le chargement et proposer des aménagements.</p>
	<p>A1T5 Déterminer l'itinéraire et prendre en compte des contraintes nouvelles.</p>
	<p>A1T6 Programmer ses activités en fonction des réglementations en vigueur.</p>
<p>2. Réaliser les opérations d'enlèvement et de chargement.</p>	<p>A2T1 Préparer le véhicule et les accessoires à l'activité de chargement.</p>
	<p>A2T2 Charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention autorisés et adaptés.</p>
	<p>A2T3 Contrôler le chargement.</p>
	<p>A2T4 Vérifier la présence et renseigner les documents nécessaires au transport.</p>
<p>3. Réaliser le transport et la livraison</p>	<p>A3T1 Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule.</p>
	<p>A3T2 Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.</p>
	<p>A3T3 Gérer ses temps de conduite, de repos et autres activités.</p>
	<p>A3T4 Localiser et accéder au site du client.</p>
	<p>A3T5 Mettre la marchandise et les documents à disposition du client.</p>
	<p>A3T6 Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts.</p>
<p>4. Communiquer avec son environnement</p>	<p>A4T1 Rendre compte à l'entreprise, communiquer avec le client.</p>
	<p>A4T2 Gérer les litiges, les anomalies, les incidents et accidents.</p>
	<p>A4T3 Communiquer avec les acteurs du domaine public.</p>
	<p>A4T4 Informer son entreprise et le client.</p>
<p>5. Clore sa mission de transport</p>	<p>A5T1 Restituer le véhicule en appliquant les procédures de l'entreprise.</p>
	<p>A5T2 Restituer les documents relatifs à ses activités.</p>
	<p>A5T3 Renseigner les outils de la procédure qualité.</p>

Activité A1 PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T1 – Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport à effectuer.

1 – Description de la tâche

- Collecter les informations nécessaires au transport à réaliser.
- Identifier les contraintes liées à la marchandise et au véhicule.
- Identifier les contraintes liées à la réglementation du transport.
- Identifier les contraintes liées aux sites de chargement et de livraison.
- Repérer les spécificités de l'itinéraire à établir ou fourni dans le cas de transports spécifiques.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion (chronotachygraphe et informatique embarquée,...)

3.2. – Liaisons

- Les différents services de son entreprise
- Les différents services de(s) l'entreprise(s) cliente(s),
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (pouvoir public, douane, sous-traitants, commissionnaires de transport,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport.
- La réglementation du transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les informations nécessaires à la réalisation du transport sont collectées.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la marchandise et au véhicule à utiliser sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Les attentes du client ont été prises en compte (horaires, normes qualité, contraintes spécifiques, ...).
- ✓ Toutes les contraintes liées aux réglementations du transport sont prises en compte.

5 - Autonomie



Activité A1

PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T2 – Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité.

1 – Description de la tâche

- Contrôler la compatibilité du véhicule par rapport à la marchandise à transporter.
- Contrôler la présence et la compatibilité des équipements nécessaires aux transports à réaliser.
- Contrôler et informer des visites et contrôles obligatoires du véhicule et des équipements à faire réaliser.
- Signaler les anomalies et contraintes constatées.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport nécessitant l'utilisation d'équipements et d'accessoires

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le véhicule et ses équipements.
- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise.
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (centre de contrôle technique, concessionnaire,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée à l'utilisation des matériels de manutention.
- La réglementation du transport.
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter
- ✓ Les équipements et accessoires nécessaires aux transports à réaliser sont présents et compatibles.
- ✓ Les contrôles, visites techniques, agréments afférents aux véhicules et équipements sont valides.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)

5 - Autonomie



Activité A1 PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T3 – Constituer la pochette de documents nécessaires au transport

1 – Description de la tâche

- Collecter les données nécessaires.
- Constituer la pochette de documents concernant le conducteur, le véhicule, la marchandise.
- Vérifier la présence des documents douaniers si nécessaire.
- Contrôler la validité des documents.
- Signaler les anomalies constatées.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. – Liaisons

- Le service exploitation.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (commissionnaire,....).

3.3 – Références et ressources

- La réglementation du transport.
- Le code de la route.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Tous les documents afférents aux conducteurs, véhicules et marchandises sont présents et en cours de validité.
- ✓ Tous les documents douaniers sont présents dans la pochette.
- ✓ Toutes les anomalies sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)

5 - Autonomie



Activité A1 PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T4 – Organiser le chargement et proposer des aménagements.

1 – Description de la tâche

- Organiser un plan de chargement adapté aux contraintes du transport à réaliser :
 - A l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - A la répartition des charges,
 - Aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - Aux compatibilités des marchandises entre elles.
- Signaler les incompatibilités et anomalies constatées.
- Proposer des solutions correctives.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Le véhicule et les équipements de manutention disponibles.
- Les caractéristiques de la marchandise transportée.
- Les caractéristiques du site de chargement.

3.2. – Liaisons

- Le client,
- Le service exploitation.
- Le responsable de quai.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le plan de chargement est adapté :
 - à l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - à la répartition des charges,
 - aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - aux compatibilités des marchandises entre elles.
- ✓ Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
- ✓ Les aménagements proposés respectent les contraintes du transport.

5 - Autonomie



Activité A1

PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T5 – Déterminer l'itinéraire et prendre en compte des contraintes nouvelles.

1 – Description de la tâche

- Collecter les informations liées aux conditions de circulation et au réseau routier.
- Déterminer un itinéraire adapté prenant en compte :
 - Le plan de chargement,
 - Les contraintes réglementaires et de circulations saisonnières,
 - La maîtrise des coûts.
- Proposer et justifier des aménagements de l'itinéraire liés à des événements imprévus ayant une incidence sur les conditions de circulation.
- Justifier ses propositions.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. – Liaisons

- Le client,
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)
- Les services de l'administration.

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique.
- La réglementation liée au mode de transport spécifié.
- Les notions de coût du transport.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les contraintes liées aux conditions de circulation et aux caractéristiques du réseau routier sont identifiées et prises en compte.
- ✓ La proposition d'itinéraire est adaptée et prend en compte :
 - Le plan de chargement,
 - Les contraintes réglementaires et/ou de circulations saisonnières,
 - La maîtrise des coûts.
- ✓ La proposition d'aménagements et/ou de modifications est adaptée aux contraintes imposées.
- ✓ La justification des choix et l'argumentation sont adaptées.

5 - Autonomie



Activité A1

PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T6 – Programmer ses activités en fonction de la réglementation en vigueur.

1 – Description de la tâche

- Collecter les données nécessaires à l'organisation de ses activités.
- Collecter les données liées à la réglementation sociale européenne et au code du travail.
- Proposer une organisation de ses activités prenant en compte les contraintes liées aux différentes réglementations et contraintes clients.
- Commenter et argumenter les différentes propositions.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. – Liaisons

- Le service exploitation.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (commissionnaires,...)
- Les services de l'administration

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique.
- La réglementation sociale européenne.
- Le code du travail français.
- La convention collective, les accords de branches ou d'entreprise.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les contraintes liées à la réglementation du travail sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la Réglementation Sociale Européenne (R.S.E.) sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Les activités précédemment effectuées sont prises en compte dans l'organisation de son travail.
- ✓ La proposition d'organisation des activités est adaptée aux contraintes imposées.
- ✓ L'argumentation est adaptée, elle est correctement étayée.

5 - Autonomie



Activité A2

REALISER LES OPERATIONS D'ENLEVEMENT ET DE CHARGEMENT

Tâche A2T1 – Préparer le véhicule et les accessoires à l'activité de chargement.

1 – Description de la tâche

- Contrôler la conformité aux normes et réglementations spécifiques.
- Contrôler le fonctionnement des équipements et accessoires.
- Réaliser les attelages et vérifications avant départ, essais obligatoires de sécurité.
- Positionner le véhicule sur la zone prévue.
- Préparer le véhicule aux opérations de chargement.
- Signaler toutes anomalies constatées.

2 – Situation de début

Préparation d'une opération de transport nécessitant un chargement.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les infrastructures et les équipements dédiés au chargement.
- Le véhicule de transport et ses accessoires.
- La marchandise à transporter.

3.2. – Liaisons

- Les agents de quai.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)

3.3 – Références et ressources

- Les informations relatives à l'envoi des marchandises.
- La documentation technique du véhicule et des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les attelages et vérifications de sécurité sont réalisés en conformité.
- ✓ La conformité aux normes et réglementations spécifiques des accessoires est vérifiée.
- ✓ Les contrôles permettant de confirmer le bon fonctionnement des équipements et accessoires sont réalisés en conformité.
- ✓ Le véhicule est correctement disposé sur l'aire de chargement, sa préparation est réalisée en respectant les contraintes liées à la sécurité de l'entreprise et du conducteur.
- ✓ Les anomalies constatées sont toutes signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A2

REALISER LES OPERATIONS D'ENLEVEMENT ET DE CHARGEMENT

Tâche A2T2 – Charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention autorisés et adaptés.

1 – Description de la tâche

- Réaliser le chargement du véhicule en respectant les procédures établies.
- Utiliser en sécurité les moyens de manutention manuels ou mécanisés autorisés.
- Assurer la répartition des charges.
- Caler et arrimer les marchandises.
- Signaler les anomalies constatées.

2 – Situation de début

Réaliser une opération de transport nécessitant un chargement.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les infrastructures et les équipements dédiés au chargement.
- Le véhicule à charger.
- Les moyens de protection et de calage des colis/produits.
- Les supports de charges adaptés à la marchandise.
- Les matériels de manutention autorisés.
- Les équipements de protection individuelle.
- Moyens de communication : lecteur code barre, EDI ...

3.2. – Liaisons

- Les agents de quai.
- Le client
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)

3.3 – Références et ressources

- La réglementation liée au matériel de manutention et d'arrimage.
- La documentation technique du véhicule et des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les appareils de manutention sont pris en charge en respectant les contrôles obligatoires.
- ✓ L'ordre de chargement respecte le plan de chargement, il prend en compte les lois physiques liées aux masses en mouvement lors du transport.
- ✓ La répartition des charges est compatible avec la réglementation en vigueur.
- ✓ Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.
- ✓ Le calage, l'arrimage des charges et leurs protections sont assurés.
- ✓ Les anomalies constatées sont toutes signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A2

REALISER LES OPERATIONS D'ENLEVEMENT ET DE CHARGEMENT

Tâche A2T3 – Contrôler le chargement

1 – Description de la tâche

- Contrôler les marchandises avant le chargement (qualitatif et quantitatif).
- Contrôler le chargement pendant le déplacement.
- Assurer la préservation et la sûreté des marchandises.
- Signaler les anomalies constatées pour éviter les litiges à la livraison.
- Prendre les éventuelles réserves d'usage.

2 – Situation de début

Réaliser une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Des supports de charges.
- Des moyens de protection, d'arrimage et de calage de la marchandise.
- Des matériels de manutention.
- Des équipements de protection individuelle.
- Moyens de communication : lecteur code barre, EDI ...

3.2. – Liaisons

- Les agents de quai.
- Le client.
- Les forces de l'ordre.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...)

3.3 – Références et ressources

- La réglementation liée au matériel de manutention et d'arrimage.
- La documentation technique du véhicule et des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ La marchandise à charger est conforme à l'ordre de transport, tant au plan qualitatif que quantitatif.
- ✓ La répartition des charges est compatible avec la réglementation en vigueur.
- ✓ L'arrimage des charges et leur protection sont assurés et contrôlés durant l'opération de transport.
- ✓ La conservation de la marchandise dans son état initial est assurée.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées, les réserves d'usage sont prises dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A2

REALISER LES OPERATIONS D'ENLEVEMENT ET DE CHARGEMENT

Tâche A2T4 – Vérifier la présence et renseigner les documents nécessaires au transport.

1 – Description de la tâche

- Sélectionner le document de transport adapté.
- Renseigner le document de transport adapté :
 - Expéditeur,
 - Destinataire,
 - Véhicule,
 - Marchandises,
 - Emballages,
 - Sous-traitance,....
- Contrôler la présence des documents spécifiques d'accompagnement.
- Signaler les anomalies constatées.

2 – Situation de début

Réaliser une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication et de gestion.
- La marchandise à transporter.
- Le véhicule.

3.2. – Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...)
- Les forces de l'ordre,
- Le service des douanes.

3.3 – Références et ressources

- Les documents nécessaires au transport (lettre de voiture,...)
- La réglementation des contrats de transport et d'échange intra et extra communautaire.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les différentes rubriques du document de transport sont renseignées.
- ✓ Les réserves de départ sont clairement notifiées (précises, motivées et signées).
- ✓ Le document de transport est accepté et validé par les parties liées.

5 - Autonomie



Activité A3

REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T1 – Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule.

1 – Description de la tâche

- Conduire le véhicule en respectant le code de la route.
- Exploiter les caractéristiques techniques du véhicule.
- Conduire en sécurité un véhicule lourd de marchandise sur les domaines public et privé en tenant compte des forces physiques exercées.
- Adopter une conduite :
 - Rationnelle,
 - Prévisionnelle,
 - Citoyenne,
 - Respectueuse des personnes et des biens.
- Signaler les anomalies liées à l'activité.

2 – Situation de début : Réalisation d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Un véhicule lourd de génération actuelle.
- Le réseau routier français et international.

3.2. – Liaisons

- Les services d'information routière.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, formation, techniques, destinataires,...)
- Les usagers de la route.
- Les forces de l'ordre.

3.3 – Références et ressources

- La réglementation routière, les informations routières.
- Les informations des instruments de bord.
- Les règles d'hygiène de vie liées à la conduire.
- L'organisation structurelle et fonctionnelle d'un véhicule.
- Les lois physiques appliquées au véhicule en mouvement.
- Les règles de la conduite rationnelle (anticipative, ...).
- Les éléments de coût de transport de l'entreprise.
- La documentation technique du véhicule.
- La démarche qualité de l'entreprise et le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ La conduite est adaptée au type, à la masse et au chargement du véhicule, elle préserve les intérêts de l'entreprise, des clients et de l'environnement.
- ✓ Le comportement du conducteur est conforme à celui d'un usager qui partage la route, le véhicule est utilisé de façon à garantir la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Les règles du code de la route sont respectées.
- ✓ Les différents supports d'aide à la conduite sont correctement utilisés.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A3

REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T2 – Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.

1 – Description de la tâche

- Exploiter les instruments de gestion des activités.
- Exploiter les instruments d'aide à la conduite.
- Exploiter les instruments de suivi de la marchandise et de communication avec l'entreprise.
- Utiliser les moyens de paiement des droits de passage et d'acquittement des taxes.
- Signaler les anomalies constatées.

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les instruments et indicateurs de bord.
- Les instruments de communication et d'information embarqués.

3.2. – Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...).
- Les forces de l'ordre.
- Les informations routières.
- Les sociétés de gestion autoroutières.

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du véhicule et des systèmes embarqués.
- La réglementation du transport spécifié.
- Les réglementations nationales et européennes.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ L'utilisation des instruments de suivi des activités garantit le respect de la R.S.E. et du code du travail.
- ✓ L'utilisation des instruments d'aide à la conduite permet la conduite rationnelle et assure la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ La traçabilité de la marchandise est garantie pour son entreprise et pour les clients.
- ✓ Les moyens de paiements des droits de passage et d'acquittement des taxes sont rationnellement utilisés.
- ✓ Les anomalies et incidents techniques constatés sont collectés et transmis à l'entreprise dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A3

REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T3 – Gérer ses temps de conduite, de repos et ses autres activités.

1 – Description de la tâche

- Gérer ses différentes activités en appliquant la R.S.E. et le code du travail.
- Appliquer les réglementations spécifiques en vigueur.
- Adapter son action aux aléas de la circulation, aux impératifs des clients et de son entreprise.
- Signaler les anomalies et incidents constatés.

2 – Situation de début

Réaliser une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les instruments de gestion des activités (chronotachygraphes, ...).
- Le véhicule.

3.2. – Liaisons

- Le service d'exploitation
- Les clients
- Les usagers de la route
- Les forces de l'ordre, les douanes,...
- Le réseau routier

3.3 – Références et ressources

- La réglementation sociale européenne et les sanctions encourues.
- Le code du travail.
- Le code de la route.
- Le règlement intérieur des entreprises.
- Les services d'informations de circulation routière.
- La documentation technique du véhicule.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ La gestion des temps de conduite, de repos et autres activités respecte la R.S.E et le code du travail.
- ✓ Les réglementations spécifiques aux pays traversés sont respectées.
- ✓ Les différents aléas sont gérés dans l'intérêt de toutes les parties.
- ✓ Les anomalies et incidents constatés sont transmis dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A3 REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T4 – Localiser et accéder au site du client.

1 – Description de la tâche

- Localiser le site du client prévu par le contrat de transport.
- Circuler et manœuvrer sur le site du client en respectant le protocole de sécurité.
- Respecter les consignes particulières données par le client.
- Signaler les anomalies.

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport en vue d'une livraison ou d'un chargement.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le véhicule et ses équipements.
- Les moyens de géo localisation (cartes routières, plans, GPS,...)
- Les caractéristiques du site de déchargement.
- Les moyens de communication.

3.2. – Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire, responsable de quai,...)
- Les autres conducteurs routiers.
- Les usagers de la route.
- Les clients.

3.3 – Références et ressources

- Cartes routières, les plans de sites.
- Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil.
- La signalétique de l'entreprise
- Les procédures de prévention des risques professionnels
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le site du client est localisé dans le respect des délais et des règles de sécurité.
- ✓ Tous les ordres reçus sont identifiés et respectés.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la circulation sont identifiées et respectées.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A3

REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T5 – Mettre la marchandise et les documents à disposition du client

1 – Description de la tâche

- Positionner le véhicule sur la zone de déchargement (mise à quai, calage,...).
- Préparer le véhicule aux opérations de déchargement.
- Vérifier, avec le client, la conformité de la marchandise avec les documents de transport.
- Mettre la marchandise à disposition du client.
- Utiliser les moyens de manutention adaptés pour décharger la marchandise.
- Effectuer les encaissements.
- Renseigner les documents de transport.
- Utiliser les moyens de suivi de la marchandise

2 – Situation de début : Réalisation d'une opération de transport nécessitant une livraison.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le véhicule et les équipements de manutention disponibles.
- Les infrastructures et les équipements dédiés au déchargement.
- Les matériels de manutention autorisés.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les moyens de communication
- Les moyens embarqués de suivi des marchandises
- La marchandise et ses documents

3.2. – Liaisons

- Le client, et/ses différents services (responsable de quai,...).
- Le service d'exploitation

3.3 – Références et ressources

- La réglementation liée au matériel de manutention et d'arrimage.
- La documentation technique des équipements, accessoires et des moyens de manutention
- Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil.
- Les procédures de prévention des risques professionnels
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les manœuvres permettant l'accès au site de déchargement sont effectuées en sécurité, en limitant les risques et la gêne occasionnés aux autres usagers.
- ✓ La marchandise est contrôlée, livrée dans le respect de son état initial (qualitatif et quantitatif) et des règles de sécurité.
- ✓ Les règles relatives aux gestes et postures sont toutes respectées.
- ✓ Les réserves éventuelles prises par le client sont gérées en relation avec le service exploitation.
- ✓ Les encaissements éventuels sont réalisés.
- ✓ Les documents sont renseignés, émargés, acceptés et validés.
- ✓ Les moyens de suivi de la marchandise sont utilisés en conformité.

5 - Autonomie



Activité A3 REALISER LE TRANSPORT ET LA LIVRAISON

Tâche A3T6 – Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts.

1 – Description de la tâche

- Réaliser l'échange des supports de manutention en fonction du contrat passé.
- Faire constater, contradictoirement avec le client, la qualité, le nombre et l'état de ces supports.
- Gérer les supports non réutilisés dans le respect du protocole de développement durable.
- Signaler les anomalies constatées.

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport nécessitant un rechargement et la récupération des supports de charge, conditionnements, rebuts,...

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les infrastructures et les équipements dédiés au chargement.
- Le véhicule à charger.
- Les moyens de protection et de calage.
- Les matériels de manutention autorisés.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les supports de charge à échanger.

3.2. – Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...).
- Le client.

3.3 – Références et ressources

- Le contrat de transport
- La documentation technique des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité et environnementale de l'entreprise.
- Le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les supports de charges sont comptabilisés, contrôlés, restitués en conformité avec le contrat de transport.
- ✓ Les anomalies constatées sont présentées, explicitées et prises en compte par le client.
- ✓ Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.
- ✓ L'arrimage des charges et leurs protections sont assurés.
- ✓ Les supports d'emballage non réutilisés sont repris dans le respect du protocole de développement durable.

5 - Autonomie



Activité A4 COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T1 – Rendre compte à l'entreprise, communiquer avec le client.

1 – Description de la tâche

- Identifier l'interlocuteur pertinent.
- Informer oralement et par écrit, de façon claire et synthétique son entreprise et/ou l'entreprise cliente.
- Rendre compte de ses activités, argumenter si nécessaire.
- Utiliser les modalités de communication adaptées.

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport mettant en relation plusieurs interlocuteurs.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les moyens de communication à sa disposition notamment l'outil informatique.
- L'organigramme de l'entreprise (employeur, client, prestataire).

3.2. – Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire, prestataire,...).
- Les clients.

3.3 – Références et ressources

- Les documents de transport.
- La documentation technique des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Le protocole de sécurité.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ L'entreprise est informée en temps réel du déroulement du transport.
- ✓ Les interlocuteurs pertinents sont informés dans les conditions les plus adaptées.
- ✓ Le compte rendu réalisé est cohérent et argumenté.
- ✓ La formalisation des difficultés et des solutions apportées est adaptée à la situation, elle est conforme à la démarche prévue par l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A4 COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T2 – Gérer les litiges, les anomalies, les incidents et accidents.

1 – Description de la tâche

- Analyser un problème, une difficulté.
- Identifier les acteurs pertinents.
- Signaler les anomalies et incidents.
- Travailler sur des propositions de résolution des situations avec sa hiérarchie.
- Mettre en œuvre la solution de remédiation retenue.
- Renseigner les documents obligatoires (constat amiable,....).
- Mettre en œuvre des mesures de protection, d'alerte et de secours

2 – Situation de début

Une activité de transport présentant une situation inhabituelle.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les moyens de communication à sa disposition.
- Le constat amiable.

3.2. – Liaisons

- La hiérarchie.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...).
- Les clients.
- Les forces de l'ordre et les secours mobilisés.

3.3 – Références et ressources

- Le contrat de transport.
- La réglementation en vigueur.
- Les caractéristiques de la marchandise ou du produit transporté.
- Les comportements en situations d'urgence.
- Les procédures de prévention des risques professionnels.
- Les mesures de protection et d'alerte à appliquer en cas d'incident grave.

4 – Résultats attendus

- ✓ L'analyse faite est cohérente par rapport au problème rencontré.
- ✓ L'entreprise et le client sont rapidement informés des difficultés rencontrées ainsi que des anomalies et incidents constatés.
- ✓ Les propositions faites à la hiérarchie et permettant de résoudre les difficultés de la situation rencontrée sont adaptées et préservent l'intérêt de l'entreprise.
- ✓ La solution retenue est mise en œuvre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions pour satisfaire le client.
- ✓ Les mesures de protection, d'alerte et de secours sont mises en œuvre en conformité.
- ✓ Le constat amiable est renseigné contradictoirement et exploitable.

5 - Autonomie



Activité A4 COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T3 – Communiquer avec les acteurs du domaine public.

1 – Description de la tâche

- Adapter sa communication à la situation et aux interlocuteurs.
- Se comporter en ambassadeur de son entreprise vis-à-vis des tiers.
- En cas d'incident, accident ou simple contrôle, savoir communiquer toutes les informations pertinentes.
- Tenir compte de la culture et des réglementations des pays traversés.
- Signaler les incidents et aléas rencontrés.

2 – Situation de début

Une situation de transport dans un pays autre que celui d'origine ou lors d'un incident de la circulation.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Respect et connaissance de la réglementation.
- Le véhicule.
- Les moyens de communication disponibles.

3.2. – Liaisons

- Usagers de la route (professionnels ou non),
- Force de l'ordre, les douanes,....
- Partenaires externes (sous-traitants, commissionnaires ...)

3.3 – Références et ressources

- Réglementation liée au code de la route.
- Réglementation du transport.
- Réglementation liée à la réglementation sociale européenne et au code du travail.
- Attitudes et comportements dans l'activité de conduite.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ En toute circonstance, le comportement du conducteur est celui d'un citoyen respectueux.
- ✓ À tout moment du transport, le conducteur préserve l'image de l'entreprise et de la profession.
- ✓ Le conducteur adopte une attitude positive face à une situation conflictuelle
- ✓ Le contexte culturel et les réglementations des pays traversés sont respectés
- ✓ Le compte-rendu des litiges, conflits et difficultés rencontrés respecte la procédure prévue par l'entreprise.

5 - Autonomie



Activité A4 COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T4 – Informer son entreprise et le client.

1 – Description de la tâche

- Collecter et transmettre les informations pertinentes d'ordre commercial à l'entreprise.
- Identifier les besoins des clients (services, prestations, litiges,...).
- Identifier les besoins de l'entreprise en équipements (véhicule, moyens de manutentions, moyens de communications,...).
- Proposer et argumenter des solutions adaptées aux besoins et demandes.

2 – Situation de début

L'observation des activités des clients

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Outils de communication et de gestion.

3.2. – Liaisons

- Service exploitation.
- Clients, donneurs d'ordre,...

3.3 – Références et ressources

- Documentations techniques des véhicules, matériels et équipements.
- Fournisseurs véhicules et équipements,....
- Réglementations en vigueur.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- L'analyse des enquêtes de satisfaction client.
- Observation de la concurrence

4 – Résultats attendus

- ✓ Les éléments d'information commerciale collectés permettent à l'entreprise de mieux répondre aux attentes du client et de se développer.
- ✓ Les besoins nouveaux ou prestations complémentaires pouvant être proposées à son client sont identifiés et formulés.
- ✓ Des solutions adaptées à son entreprise sont proposées et argumentées.
- ✓ Le conducteur se comporte en ambassadeur de son entreprise.

5 - Autonomie



Activité A5 CLORE SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A5T1 – Restituer le véhicule en appliquant les procédures de l'entreprise.

1 – Description de la tâche

- Restituer le véhicule en bon état, dans les délais, à l'emplacement prévu par l'entreprise.
- Restituer les supports de manutention et éléments de conditionnement.
- Informer l'entreprise des problèmes ou anomalies relatifs au véhicule.
- Informer l'entreprise des aléas rencontrés avec les emballages, et les éléments de conditionnement.
- Trier les déchets d'emballages en appliquant la démarche environnementale de l'entreprise.

2 – Situation de début

Finalisation d'un transport ou d'une mission.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le véhicule, ses équipements et accessoires.
- Matériels de manutention, d'arrimage.
- Les supports de manutention.

3.2. – Liaisons

- La hiérarchie.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, maintenance, expéditeur, destinataire, prestataire,...).
- Les clients.

3.3 – Références et ressources

- Les règles de tri sélectif des déchets.
- La documentation technique du véhicule, des équipements, matériels et accessoires.
- La démarche qualité et environnementale de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le véhicule est restitué au lieu et dans les délais prévus.
- ✓ Les supports de manutention sont restitués et/ou comptabilisés.
- ✓ L'état du véhicule restitué est conforme aux exigences définies.
- ✓ Les incidents techniques liés au véhicule ou au transport sont signalés au(x) service(s) compétent(s).
- ✓ La démarche environnementale de l'entreprise est appliquée.

5 - Autonomie



Activité A5 CLORE SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A5T2 – Restituer les documents relatifs à ses activités

1 – Description de la tâche

- Remettre au service compétent les documents et données relatifs à ses activités.
- Rendre compte, à la hiérarchie, des incidents ou anomalies rencontrés.
- Préconiser des solutions pour éviter le renouvellement d'incidents.

2 – Situation de début

Finalisation d'un transport ou d'une mission.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les technologies d'information et de communication.
- Le véhicule.
- Les outils de gestion et communication.

3.2. – Liaisons

- La hiérarchie.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, maintenance, expéditeur, destinataire, prestataire,...).
- Les clients.

3.3 – Références et ressources

- Documentation technique des équipements et matériels.
- Les documents relatifs au véhicule, à la marchandise, au conducteur.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les documents relatifs aux marchandises transportées sont ordonnés et restitués.
- ✓ Les documents et données relatifs au véhicule, au conducteur sont renseignés, ordonnés et restitués.
- ✓ Les incidents sont signalés aux services compétents et des préconisations adaptées sont faites.

5 - Autonomie



Activité A5 CLORE SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A5T3 – Renseigner les outils de la procédure qualité

1 – Description de la tâche

- Identifier les différents outils de la procédure qualité.
- Sélectionner le ou les outils adaptés.
- Renseigner les documents spécifiques à l'aide des outils de communication adaptés.

2 – Situation de début

Finalisation d'un transport ou d'une mission.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication et de gestion.

3.2. – Liaisons

- La hiérarchie.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, maintenance, expéditeur, destinataire, prestataire,...).
- Les clients.
- L'organisme de certification qualité.

3.3 – Références et ressources

- Les documents de suivi du transport.
- Les documents de traçabilité de la marchandise.
- Les documents spécifiques élaborés dans le cadre des procédures qualité.
- Le document unique d'évaluation des risques.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Les documents de suivi sont identifiés sans omission, ceux devant être renseignés sont retenus.
- ✓ Les documents sélectionnés sont renseignés sans omission, ils sont exploitables.
- ✓ Les défauts ou éléments de non qualité sont identifiés et signalés conformément aux procédures prévues.

5 - Autonomie



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION AU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	34
II - TABLEAU DES RELATIONS CAPACITÉS, COMPÉTENCES, TÂCHES	35
III – DESCRIPTIF DES COMPETENCES	37
IV - SOMMAIRE DES SAVOIRS	55

I. INTRODUCTION AU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

A. *Esprit et structure du référentiel de Certification*

On trouvera deux tableaux qui mettent en relation les Capacités (*) (notées C(n)) et les compétences (*) (notées Cn(m)), n étant un indice de capacité et m un indice de compétence. Les capacités indiquées sont génériques alors que les compétences professionnelles sont propres à l'exercice des activités liées à la Conduite dans le Transport Routier Marchandises.

(*) : cf Lexique

B. *Ce référentiel de Certification est l'inventaire des compétences à évaluer*

Les méthodes acquises doivent permettre au candidat une intégration de l'ensemble des activités de la conduite routière, de la préparation de la mission de transport à la clôture de cette mission en passant par la réalisation des enlèvements, du chargement, du transport et livraison de la marchandise.

C. *Présentation des compétences*

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation. La présentation est faite sur 3 colonnes :

La première colonne : "**conditions de réalisation**" indique les conditions *et/ou* les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale

La seconde colonne : « **Travail demandé** » (être capable de), indique le détail des tâches qui correspondent à l'énoncé de la compétence précisée en titre.

La troisième colonne : "**Critères et indicateurs de performance**" indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale. Ces critères constituent les limites de l'exigence.

III – Descriptif des Compétences

C1 : COMMUNIQUER – S’INFORMER - ANALYSER		
C1.1 : Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport.		
Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’ordre de mission, • Les documents administratifs et techniques en vigueur, relatifs aux déplacements : <ul style="list-style-type: none"> • du conducteur • du véhicule • de la marchandise • de l’entreprise • Les moyens de communications. • Les conditions climatiques • Les services d’informations routières • La géographie française et européenne • Les cartes routières • Les règles et les consignes de sécurité de l’entreprise d’accueil. • Les outils informatiques et de communication technique. • La démarche qualité de l’entreprise. 	<p>1 – Utiliser les différents supports documentaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L’utilisation de tous les supports documentaires est maîtrisée. - Les supports multimédias d’aide méthodologique sont correctement utilisés.
	<p>2 – Collecter toutes les informations nécessaires au transport à réaliser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les données nécessaires au transport à réaliser sont recueillies et exactes - Les besoins du client sont clairement identifiés (horaires, normes qualité, ...). - Les contraintes liées à la marchandise, au véhicule, aux conditions de transport, à l’itinéraire, à la réglementation sont identifiées. - Les contraintes techniques spécifiques sont clairement identifiées.
	<p>3 - Exploiter et analyser les informations liées à la réglementation du transport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations réglementaires liées aux caractéristiques du véhicule sont toutes collectées. - Les informations liées aux réglementations qui s’appliquent sont toutes collectées. - Les informations collectées permettent de clarifier les contraintes du transport à réaliser. - Les règles et précautions liées à la sécurité sont toutes identifiées et prises en compte.
	<p>4 - Collecter et analyser les informations liées à l’itinéraire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les particularités de l’itinéraire sont toutes identifiées. - Les informations collectées sont nécessaires et adaptées. - Les contraintes liées à l’itinéraire sont toutes prises en compte.

C1 : COMMUNIQUER – S'INFORMER – ANALYSER

C1.2 : Communiquer avec son entreprise, le client et les acteurs du domaine public.

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule • Les documents de transport • Le réseau routier • Les supports et outils de communication de l'entreprise • Organigramme de l'entreprise (employeur, client, prestataire) • Les services douaniers • Les divers documents techniques et administratifs • La démarche qualité de l'entreprise. • L'informatique embarquée • Un incident de conduite impliquant des personnes et/ou le véhicule • Un incident de transport lié à la marchandise • Un incident mécanique en cours de transport • Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil 	<p>1- Transmettre les informations sur le déroulement du transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise est informée en temps réel du déroulement du transport. - Les interlocuteurs pertinents sont tenus informés dans les conditions les plus adaptées. - Les termes utilisés sont adaptés.
	<p>2- Transmettre les informations d'ordre commercial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments d'information commerciale collectés durant les opérations de transport permettent à l'entreprise de mieux répondre aux attentes du client et de se développer. - Les besoins nouveaux ou prestations complémentaires pouvant être proposées sont identifiés et formulés. - Des solutions adaptées à son entreprise sont proposées et argumentées à la hiérarchie.
	<p>3- Effectuer un compte rendu adapté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le compte rendu réalisé est cohérent et argumenté. - Les anomalies, erreurs et incidents sont signalés à la hiérarchie.
	<p>4- Signaler les difficultés rencontrées et proposer des actions correctives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La formalisation des difficultés et des solutions apportées est adaptée à la situation.
	<p>5- Adopter une attitude citoyenne et respectueuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En toute circonstance, le comportement du conducteur doit être celui d'un citoyen respectueux. - À tout moment du transport, le conducteur préserve l'image de l'entreprise et de la profession. - Le conducteur adopte une attitude positive face à une situation conflictuelle. - Le contexte culturel et les réglementations des pays traversés sont respectés

C1 : COMMUNIQUER – S'INFORMER - ANALYSER**C1.3 : Renseigner, restituer les documents relatifs à ses activités**

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les documents administratifs et techniques, relatifs aux déplacements :<ul style="list-style-type: none">• du conducteur• du véhicule• de la marchandise• de l'entreprise• Les outils d'information, de gestion et de communication• La démarche qualité de l'entreprise.	1- Restituer les documents et données liés aux activités.	<ul style="list-style-type: none">- Les documents relatifs aux marchandises transportées sont ordonnés et restitués.- Les documents et données relatifs au véhicule, au conducteur sont renseignés, ordonnés et restitués.
	2- Rendre compte à la hiérarchie.	<ul style="list-style-type: none">- Un compte rendu oral est effectué à l'exploitant ou à la hiérarchie sur le déroulement de la mission.- Les incidents ou aléas sont signalés aux services compétents
	3- Préconiser des améliorations.	<ul style="list-style-type: none">- Des préconisations adaptées sont faites en vue d'éviter de nouveaux incidents.- Des propositions d'amélioration de l'organisation des activités réalisées sont faites et argumentées.
	4- Sélectionner les outils de la démarche qualité.	<ul style="list-style-type: none">- Les documents de suivi sont identifiés sans omission,- Les documents devant être renseignés sont retenus.
	5- Renseigner les documents de la démarche qualité.	<ul style="list-style-type: none">- Les documents sélectionnés sont renseignés sans omission, ils sont exploitables.- Les défauts ou éléments de non qualité sont identifiés et signalés conformément aux procédures prévues.

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER

C2.1 : Vérifier et renseigner les documents nécessaires au transport

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ordre de mission • Les documents administratifs et techniques en vigueur, relatifs aux déplacements : <ul style="list-style-type: none"> • du conducteur • du véhicule • de la marchandise • de l'entreprise • Les moyens de communication. • Les outils d'information, de gestion et de communication • La démarche qualité de l'entreprise. 	<p>1- Constituer la pochette et contrôler les documents d'accompagnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents documents liés : <ul style="list-style-type: none"> - au(x) conducteur(s), - au(x) véhicule(s), - à la marchandise transportée, - à la réglementation (douane,) figurent sans omission dans la pochette à constituer. - Les documents présents sont valides.
	<p>2- Sélectionner et compléter les documents de transport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents nécessaires sont sélectionnés avec pertinence. - Les différentes rubriques sont complétées avec exactitude, les documents sont exploitables.
	<p>3- Identifier, signaler les anomalies et incidents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies, erreurs et incidents sont signalés à la hiérarchie. - Les réserves de départ sont clairement notifiées et signées.
	<p>4- Valider les documents de transport avec le client ou donneur d'ordre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le document de transport est accepté et validé par les parties liées. - Il est ventilé aux services compétents.

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER

C2.2 : Prendre en charge le véhicule et organiser le chargement.

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule, ses équipements et accessoires. • Les documents techniques et administratifs du véhicule, des équipements, des matériels et des accessoires • La marchandise et ses supports de manutention. • Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture, carte routière...) • Les impératifs des clients • Les caractéristiques du site de chargement • Les outils de communication et de gestion • La démarche qualité 	<p>1- Contrôler la compatibilité du véhicule au transport à réaliser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter. - Les équipements et accessoires nécessaires aux transports à réaliser sont présents et compatibles
	<p>2- Contrôler la conformité des véhicules au transport à réaliser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles, visites techniques, agréments afférents aux véhicules et équipements sont valides. - Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
	<p>3- Organiser le plan de chargement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de chargement est adapté : <ul style="list-style-type: none"> - A l'ordre d'enlèvement ou de livraison, - A la répartition des charges, - Aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement, - Aux compatibilités des marchandises entre elles.
	<p>4- Proposer des solutions correctives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...) - Les aménagements proposés respectent les contraintes du transport.

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER**C2.3 : Déterminer et adapter l'itinéraire**

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture...)• Les lieux de passage aux frontières• La géographie française et européenne• Les cartes routières.• Les restrictions de circulation• Les outils de communication et de gestion• Les caractéristiques du véhicule• Les caractéristiques de la marchandise• Le réseau routier.• Les services d'informations routières.• Les incidents de circulation• Les déviations	1- Exploiter les informations liées aux conditions de circulation.	<ul style="list-style-type: none">- Toutes les contraintes liées aux conditions de circulation et aux caractéristiques du réseau routier sont identifiées et prises en compte.- Les ordres reçus sont identifiés et respectés.
	2- Déterminer un itinéraire.	<ul style="list-style-type: none">- La proposition d'itinéraire est adaptée et prend en compte :<ul style="list-style-type: none">- Le plan de chargement,- Les contraintes réglementaires et/ou de circulations saisonnières,- La maîtrise des coûts.
	3- Proposer et justifier des aménagements	<ul style="list-style-type: none">- La proposition d'aménagements et/ou de modifications est adaptée aux contraintes imposées.- La justification des choix et l'argumentation sont adaptées.

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER

C2.4 : Programmer et gérer ses activités

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture...) • Les outils de communication et de gestion • Les moyens de contrôles de l'activité. • La réglementation sociale européenne (R.S.E.) • Le code du travail • La convention collective de la branche professionnelle • L'infrastructure routière • L'entreprise • Les clients • La démarche qualité 	1- Exploiter les données liées à la réglementation.	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les contraintes liées à la réglementation du travail sont identifiées et prises en compte. - Toutes les contraintes liées à la réglementation sociale européenne sont identifiées et prises en compte.
	2- Vérifier la compatibilité des ordres de transport.	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des ordres de transports est compatible au regard des réglementations.
	3- Proposer une organisation de ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités précédemment effectuées sont prises en compte dans l'organisation de son travail. - La proposition d'organisation des activités est adaptée aux contraintes imposées (réglementaires, du client,...).
	4- Justifier, argumenter les différentes propositions en gérant les coûts.	<ul style="list-style-type: none"> - Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées. - La proposition faite est adaptée, elle prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> - les règles d'hygiène de vie, - les coûts de revient du transport, - la rentabilité, - L'argumentation est adaptée, elle est correctement étayée.
	5- Gérer ses différentes activités en appliquant les réglementations en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des temps de conduite, de repos et autres activités est optimisée. - La R.S.E. et le code du travail sont respectés. - Les réglementations spécifiques aux pays traversés sont respectées.
	6- Gérer les aléas et signaler les anomalies constatées.	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents aléas sont gérés dans l'intérêt de toutes les parties. - Les anomalies et incidents constatés sont transmis dans le respect des procédures de l'entreprise.

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER

C2.5 : Gérer des litiges, les anomalies, les incidents et accidents

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule, ses accessoires et ses équipements. • La marchandise • Le réseau routier • Les autres usagers • L'entreprise • Les outils de communication et de gestion • Les documents conducteur, véhicules et marchandises • Le constat amiable • Les conventions générales d'assurances (CGIRSA) • Les procédures de prévention des risques professionnels • Les mesures de protection et d'alerte à appliquer en cas d'incident grave • La démarche qualité 	1- Analyser un problème, une difficulté.	<ul style="list-style-type: none"> - Le litige ou l'anomalie sont clairement identifiés. - Les différents interlocuteurs sont identifiés. - L'analyse faite est cohérente par rapport au problème rencontré. - L'entreprise et le client sont rapidement informés des difficultés rencontrées ainsi que des anomalies et incidents constatés. - Les documents obligatoires sont renseignés.
	2- Identifier un dysfonctionnement lié au véhicule.	<ul style="list-style-type: none"> - Les incidents techniques liés au(x) véhicule(x) sont détectés. - Le dysfonctionnement est localisé d'une façon logique et précise. - Un compte-rendu oral exploitable est effectué.
	3- Proposer des solutions de traitement des litiges ou anomalies ou incidents.	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions faites à la hiérarchie permettant de résoudre les difficultés de la situation rencontrée, sont adaptées et préservent l'intérêt de l'entreprise. - Les propositions sont correctement argumentées.
	4- Mettre en œuvre les solutions validées.	<ul style="list-style-type: none"> - La solution retenue est mise en œuvre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions pour satisfaire le client et l'entreprise.
	5- Gérer les situations d'accident ou d'incident avec un véhicule.	<ul style="list-style-type: none"> - Le constat amiable est renseigné contradictoirement et exploitable. - Les mesures de protection, d'alerte et de secours sont mises en œuvre en conformité.
	6- Gérer les aléas et signaler les anomalies constatées.	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents aléas sont gérés dans l'intérêt de toutes les parties. - Les anomalies constatées sont transmises en conformité.

C3 : REALISER

C3.1 : Préparer le véhicule et les accessoires au chargement

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le véhicule, ses équipements et ses accessoires.• La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels et des accessoires• Les infrastructures des lieux de chargement et/ou de déchargement• Les moyens de manutention et les divers accessoires d'arrimage.• Les documents relatifs à la marchandise• Les caractéristiques de la marchandise à transporter• Les équipements de protection individuelle• Les règles relatives aux gestes et postures• Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil• La démarche qualité	1- Effectuer les vérifications courantes de sécurité.	<ul style="list-style-type: none">- Le véhicule, ses équipements et accessoires sont conformes aux normes et réglementations spécifiques.- Les contrôles permettant de confirmer le bon fonctionnement des équipements et accessoires sont réalisés en conformité
	2- Effectuer les attelages et dételages.	<ul style="list-style-type: none">- Les procédures d'attelage, dételage et essais obligatoires de sécurité sont réalisées en conformité.
	3- Préparer le véhicule au chargement.	<ul style="list-style-type: none">- Le véhicule est préparé en respectant les contraintes liées au chargement à effectuer.- Le protocole de sécurité de l'entreprise est appliqué.- Les règles de sécurité sont respectées.
	4- Manœuvrer et positionner le véhicule sur l'aire prévue.	<ul style="list-style-type: none">- Le véhicule est correctement positionné sur la zone identifiée.- La manœuvre est réalisée en toute sécurité.
	5- Identifier et signaler les anomalies et incidents constatés.	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie ou au service adapté.

C3 : REALISER

C3.2 : Charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention.

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule, ses équipements et ses accessoires. • La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels et des accessoires • Les infrastructures du lieu de chargement • La marchandise • Les documents relatifs à la marchandise • Les caractéristiques et la signalétique des marchandises • Les moyens de manutention-et les divers accessoires d'arrimage. • Les équipements de protection individuelle • Les règles relatives aux gestes et postures • Les règles d'hygiène • Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil • Les supports de manutention • Les moyens de communication et de gestion • La démarche qualité 	<p>1- Choisir et utiliser en sécurité le matériel de manutention adapté, manuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les appareils choisis sont adaptés à l'activité prévue ; ils sont conformes à l'autorisation donnée. - Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.
	<p>2- Assurer la répartition des charges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de chargement respecte le plan de chargement ; il prend en compte les lois physiques liées aux masses en mouvement lors du transport. - La répartition des charges est compatible avec la réglementation en vigueur.
	<p>3- Appliquer les règles d'ergonomie et de gestes et postures lors de manutention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie et de gestes et postures sont respectées durant toute l'opération.
	<p>4- Caler et arrimer la marchandise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le calage, l'arrimage des charges et leurs protections sont assurés. - En fin d'opération, le conducteur valide le chargement du véhicule.
	<p>5- Identifier les anomalies et les incidents, les signaler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies constatées sont toutes signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

C3 : REALISER

C3.3 : Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté.

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les engins de manutention à conduite portée de catégorie 1 et 3.• Les moyens de stockage des marchandises.• Les espaces de manutention conformes à la réglementation R 389 de l'INRS.• Les documents relatifs aux engins de manutention.• Les équipements de protection individuelle• Le document unique• La démarche qualité	1- Choisir et prendre en charge le chariot de manutention adapté.	<ul style="list-style-type: none">- Le chariot autoporté choisi est adapté à l'activité prévue.- Les vérifications avant départ sont réalisées en conformité.- L'appareil de manutention est pris en charge en respectant les contrôles obligatoires.
	2- Réaliser la manutention prévue.	<ul style="list-style-type: none">- Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.- Le circuit demandé est réalisé en conformité.- La marchandise est positionnée à l'emplacement prévu.- La marchandise est conservée dans son état initial.
	3- Appliquer les règles d'ergonomie et de gestes et postures lors de manutention.	<ul style="list-style-type: none">- Les règles d'ergonomie et de gestes et postures sont respectées durant toute l'opération.
	4- Immobiliser les engins de manutention.	<ul style="list-style-type: none">- Les chariots de manutention sont immobilisés en conformité :<ul style="list-style-type: none">- fourches au sol,- frein serré,- ...- Les contrôles mécaniques réglementaires sont réalisés.
	5- Signaler les anomalies et incidents constatés.	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies constatées sont toutes signalées.- Les situations potentiellement à risques sont correctement appréciées, corrigées ou signalées.

C3 : REALISER**C3.4 : Contrôler le chargement**

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le véhicule, ses équipements et ses accessoires.• Les moyens de protection, d'arrimage et de calage de la marchandise• Les documents relatifs à la marchandise• Les équipements de protection individuelle• Les caractéristiques de la marchandise transportée• La démarche qualité	1- Contrôler la marchandise à transporter.	<ul style="list-style-type: none">- La marchandise à charger est conforme à l'ordre de transport tant au plan qualitatif que quantitatif.- La répartition des charges est compatible avec la réglementation en vigueur.- L'arrimage des charges et leurs protections sont assurés.
	2- Contrôler le chargement durant le déplacement.	<ul style="list-style-type: none">- L'arrimage des charges et leur protection sont assurés et contrôlés durant l'opération de transport.- Les actions correctives nécessaires sont effectuées en conformité.
	3- Assurer la préservation et la sûreté des marchandises.	<ul style="list-style-type: none">- La conservation de la marchandise dans son état initial est assurée.- Lors d'une immobilisation sur une aire de stationnement, toutes les précautions sont prises pour préserver la marchandise.- La discrétion sur la nature de la marchandise transportée est la règle en toute circonstance.
	4- Signaler les anomalies et prendre des réserves.	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies constatées sont signalées.- Les incidents sont signalés dans le respect des procédures de l'entreprise.- Les réserves prises sont clairement notifiées et signées.

C3 : REALISER

C3.5 : Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule • La documentation technique du véhicule • Les caractéristiques de la marchandise transportée • Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture...) • Les instruments et indicateurs du tableau de bord • Les moyens embarqués d'aide à la conduite • Le réseau routier français et international • Les informations routières • Les forces de l'ordre • Les règles d'hygiène • Les conditions climatiques • Les aires de stationnement • La démarche qualité 	<p>1- Exploiter les caractéristiques techniques du véhicule en toute circonstance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents supports d'aide à la conduite sont correctement utilisés. - Les caractéristiques techniques du véhicule sont exploitées dans le cadre d'une conduite éco citoyenne rationnelle.
	<p>2- Conduire et manœuvrer le véhicule articulé en sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles du code de la route sont respectées. - Le comportement du conducteur est conforme à celui d'un usager qui partage la route. - Le véhicule est utilisé de façon à garantir la sécurité des personnes et des biens. - Les manœuvres sont réalisées en conformité et en toute sécurité. - L'attitude du conducteur se doit d'être celle de l'ambassadeur de l'entreprise.
	<p>3- Utiliser le véhicule en fonction de son chargement, des forces physiques appliquées, du profil de la route et des conditions de circulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La conduite est adaptée au type, à la masse et au chargement du véhicule, elle préserve les intérêts de l'entreprise, des clients et de l'environnement.
	<p>4- Identifier les anomalies et les incidents, les signaler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies constatées sont toutes signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

C3 : REALISER**C3.6 : Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.**

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le véhicule• La documentation technique du véhicule• Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture...)• Les instruments et indicateurs du tableau de bord• Les instruments de communication et d'information embarqués• Les moyens embarqués de suivi de la marchandise• Les moyens de contrôles de l'activité.• Les moyens de paiement des droits de passage et des taxes• Les informations routières• La démarche qualité	1- Exploiter les instruments de gestion de ses activités.	<ul style="list-style-type: none">- L'utilisation des instruments de suivi des activités garantit le respect de la R.S.E. et du code du travail.
	2 – Exploiter les instruments d'aide à la conduite	<ul style="list-style-type: none">- L'utilisation des instruments d'aide à la conduite permet la conduite rationnelle et assure la sécurité des personnes et des biens.
	3- Exploiter les instruments de suivi de la marchandise et de communication avec l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none">- Les instruments de suivi de la marchandise sont correctement exploités.- La traçabilité de la marchandise est garantie pour son entreprise et pour les clients.- Les outils de communication sont correctement utilisés.
	4- Utiliser les moyens de paiement des droits de passage et d'acquittement des taxes.	<ul style="list-style-type: none">- Les moyens de paiements des droits de passage et d'acquittement des taxes sont rationnellement utilisés.
	5- Signaler les anomalies constatées.	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies constatées sont collectées et transmises.

C3 : REALISER

C3.7 : Accéder et manœuvre sur le site du client.

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule et ses équipements • Les caractéristiques de la marchandise transportée • Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture...) • Les infrastructures du site client • Les moyens embarqués d'aide à la conduite • Les moyens de gestion, de communication et d'information • Les cartes et les plans • Le réseau routier • Les usagers de la route • Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil • La démarche qualité 	1- Localiser et accéder sur le site du client	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements permettant de localiser le site du client sont correctement utilisés. - L'itinéraire est conforme aux attentes, il permet de respecter les délais et les règles de sécurité. - Les règles de présentation et de communication au sein du site client sont respectées.
	2- Circuler et stationner sur le site du client	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les ordres reçus sont identifiés et respectés. - Toutes les contraintes liées à la circulation sont identifiées et respectées. - Le stationnement du véhicule est conforme aux consignes reçues.
	3- Effectuer une mise à quai dans l'entreprise partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les ordres reçus sont identifiés et respectés. - Toutes les contraintes liées à la mise à quai sont identifiées et respectées. - La mise à quai est conforme aux consignes reçues et effectuée en sécurité. - L'immobilisation du véhicule est réalisée en toute sécurité.
	4- Signaler les anomalies et incidents constatés.	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies et incidents constatés sont signalés au client et transmis à la hiérarchie.

C3 : REALISER

C3.8 : Mettre la marchandise et les documents à disposition du client

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule, ses accessoires et ses équipements • Les matériels de manutention • Les infrastructures et les équipements dédiés au déchargement • Les documents et directives liés au transport • Le contrat de transport • La marchandise • Les documents relatifs à la marchandise • Les moyens embarqués de suivi de la marchandise • Les moyens de gestion et de communication • Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil • Les procédures de prévention des risques professionnels • Les équipements de protection individuelle • La démarche qualité 	<p>1- Positionner et préparer le véhicule aux opérations de déchargement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de présentation et de communication au sein du site client sont respectées. - Les manœuvres permettant l'accès au site de déchargement sont effectuées en sécurité, en limitant les risques et la gêne occasionnés aux autres usagers. - Le véhicule est correctement positionné sur l'aire prévue. - L'immobilisation du véhicule est réalisée en toute sécurité. - Le véhicule est préparé pour permettre le déchargement de la marchandise en toute sécurité.
	<p>2- Vérifier la conformité de la marchandise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La marchandise est vérifiée par le client tant au plan qualitatif que quantitatif par rapport aux documents de transport. - Les réserves éventuelles prises par le client sont gérées, au besoin, en relation avec le service exploitation.
	<p>3- Mettre la marchandise à disposition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le déchargement est effectué en utilisant les matériels de manutention, prévus et autorisés, en toute sécurité. - Les règles relatives aux gestes et postures sont toutes respectées. - La conformité de la livraison est vérifiée. - Les réserves éventuelles prises par le client sont gérées au besoin en relation avec le service exploitation.
	<p>4- Effectuer les encaissements et la gestion administrative de la livraison.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les encaissements éventuels sont réalisés. - Les documents sont renseignés, émargés et ventilés. - Les moyens de suivi de la marchandise sont utilisés en conformité. - La prise de congé du client est effectuée en toute courtoisie. - L'attitude du conducteur se doit d'être celle de l'ambassadeur de l'entreprise.

C3 : REALISER

C3.9 : Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le véhicule, ses accessoires et ses équipements• Le contrat de transport• Les matériels de manutention• Les infrastructures et les équipements dédiés au déchargement• Les documents relatifs à la marchandise.• Les moyens embarqués de suivi de la marchandise• Les supports de charge (palettes, rolls ...)• Les procédures de prévention des risques professionnels• Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil• Les moyens de gestion et de communication• La démarche qualité et environnementale de l'entreprise	1- Réaliser l'échange des supports de charge.	<ul style="list-style-type: none">- Les règles de présentation et de communication au sein du site client sont respectées.- Les supports de charges sont comptabilisés, contrôlés et restitués en conformité avec le contrat de transport.- Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.- Les documents et moyens de suivi sont renseignés- L'arrimage des charges et leurs protections sont assurés.
	2- Gérer les anomalies.	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies constatées sont présentées, explicitées et prises en compte par le client.- Les anomalies relevées sont gérées en relation avec le service exploitation.
	3- Gérer les supports non réutilisables	<ul style="list-style-type: none">- Les supports d'emballage non réutilisés sont repris dans le respect du protocole de développement durable.- Le déchargement est effectué en toute sécurité.- Les règles relatives aux gestes et postures sont toutes respectées.

C3 : REALISER**C3.10 : Restituer le véhicule**

Conditions de réalisation	Travail demandé (être capable de)	Indicateurs de performance
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le véhicule, ses équipements et ses accessoires• Les documents de bord• Le matériel de maintenance et d'arrimage• Les supports de charge• Les outils de nettoyage• La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels et des accessoires• Les procédures de prévention des risques professionnels• Les règles de tri des déchets• La démarche qualité et environnementale de l'entreprise.	1- Restituer le véhicule	<ul style="list-style-type: none">- Le véhicule est positionné sur l'emplacement prévu en sécurité.- Les délais de restitution sont appliqués.- L'état du véhicule est conforme aux exigences définies, il est libéré de tous ces déchets.
	2- Restituer les supports de charge.	<ul style="list-style-type: none">- Les supports de manutention et de conditionnement sont restitués et comptabilisés à l'emplacement prévu.- Les règles de manutention, de gestes et postures sont appliquées.- Les déchets d'emballage sont triés en appliquant la démarche environnementale de l'entreprise.
	3- Remettre en conformité le véhicule.	<ul style="list-style-type: none">- Le véhicule est remis en conformité, dans le cadre des instructions reçues.- Les préconisations et la méthodologie du constructeur sont respectées.- Les règles de sécurité sont respectées.
	4- Signaler les anomalies.	<ul style="list-style-type: none">- Le fonctionnement dégradé du véhicule est signalé ainsi que les symptômes constatés.- Les incidents techniques ou anomalies liés aux véhicules sont signalés à la hiérarchie et au(x) service(s) compétent(s).- Les aléas rencontrés avec les emballages de conditionnement sont tous signalés.- Les incidents sont signalés dans le respect des procédures de l'entreprise.

IV - SOMMAIRE DES SAVOIRS

S1 - LE TRANSPORT ROUTIER	58
S2 - LA CONDUITE DES VÉHICULES	62
S3 - LE VEHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES	67
S4 - LA MANUTENTION	72
S5 - ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE	75
S6 - LA QUALITÉ ET LA SECURITE DANS LE TRANSPORT ROUTIER	78

SAVOIRS ASSOCIÉS

L'évolution des réglementations, des différents types de contrats de transport et de la technologique des véhicules nécessite, de la part des techniciens de conduite dans le transport routier marchandises, des compétences affirmées afin qu'ils puissent intervenir avec un maximum d'efficacité, notamment lors d'opérations d'organisation, de chargement-déchargement, de gestion de ses activités et de communication en lien avec le Référentiel d'Activités Professionnelles.

Les savoirs associés aux compétences du domaine professionnel que doit maîtriser le titulaire de cette spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du baccalauréat professionnel, sont regroupés en 6 thèmes repérés de S1 à S6. Tous les savoirs sont liés aux connaissances du transport routier quelque soit le type de contrat de transport, des réglementations, des caractéristiques des véhicules, des règles de conduite et de manutention, de l'environnement professionnel et de la qualité et sécurité dans le transport.

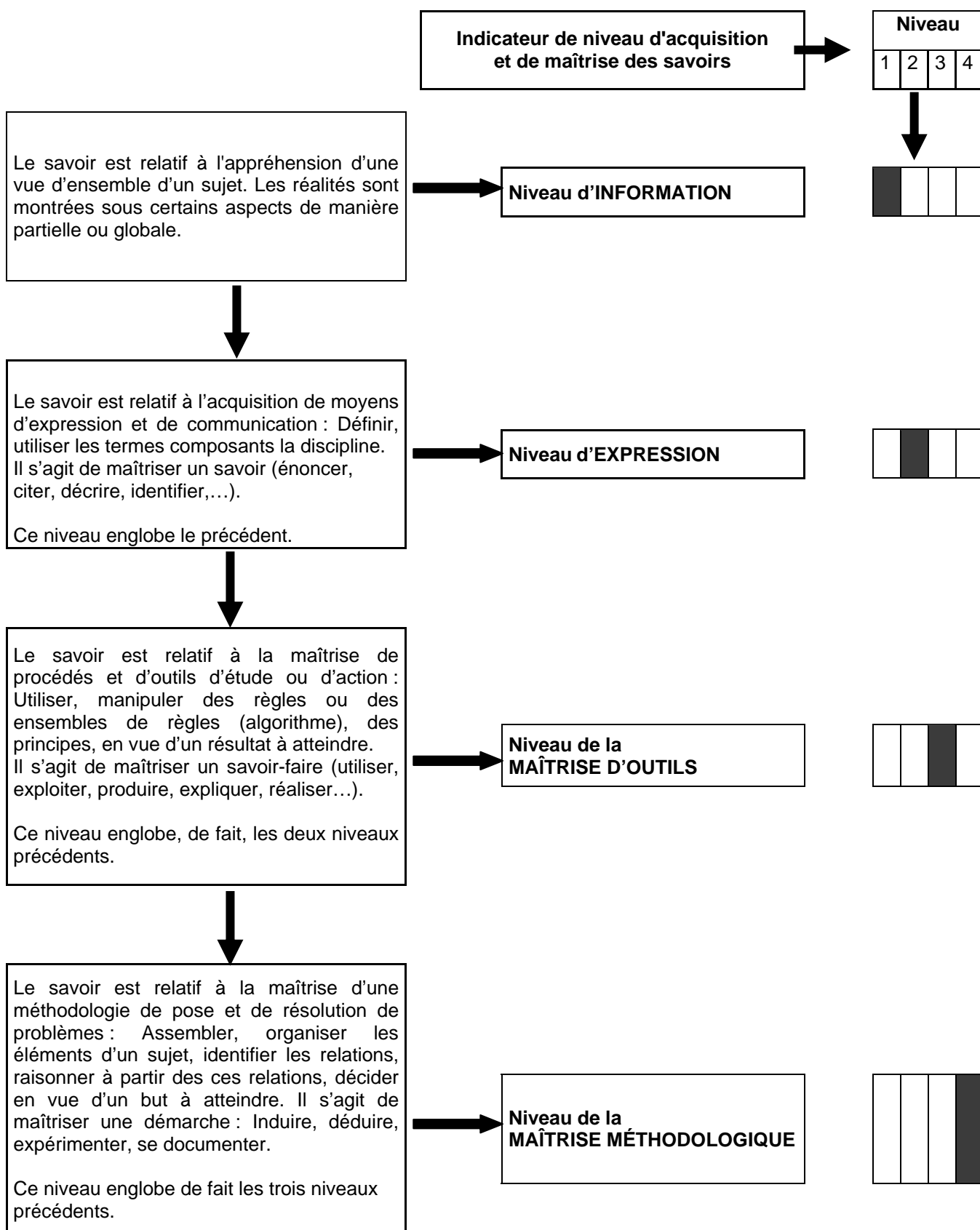
S1	LE TRANSPORT ROUTIER	S1.1- La réglementation du transport S1.2- Les contrats de transport S1.3- La réglementation sociale S1.4- Les cartes routières et les plans d'agglomération S1.5- La marchandise
S2	LA CONDUITE DES VÉHICULES	S2-1- Les règles de circulation et de sécurité routière S2-2- Les règles de conduite
S3	LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES	S3-1- Les différents types de véhicules S 3-2- Le fonctionnement du véhicule S 3-3- Les dispositifs hydrauliques embarqués
S4	LA MANUTENTION	S4-1- La préparation du véhicule à la manutention S4-2 La manutention mécanisée
S5	ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE	S5-1- L'environnement professionnel S5-2- La gestion des entreprises de transport S5-3 - La communication
S6	LA QUALITÉ ET LA SECURITÉ DANS LE TRANSPORT ROUTIER	S6- 1- La démarche qualité S6- 2- Prévention des risques professionnels S6- 3- Le développement durable

Pour chaque thème seront définis :

- Les connaissances associées (partie de gauche) ;
- Les niveaux d'acquisition et de maîtrise de ces connaissances attendues du titulaire de la spécialité : « Conducteur Transport Routier Marchandises » du baccalauréat professionnel.

Ces niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs sont spécifiés page suivante.

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



S1 – LE TRANSPORT ROUTIER

FINALITÉ

La connaissance du transport routier permet :

- D'établir et/ou contrôler la constitution d'une pochette de bord en fonction du transport à réaliser,
- D'établir un itinéraire, le modifier et l'adapter si besoin.
- D'organiser ses activités en tenant compte de la réglementation sociale,
- D'établir un plan de chargement,
- De renseigner les documents d'accompagnement de la marchandise,
- De respecter la procédure à suivre en cas de litige,
- De préparer et organiser ses livraisons et enlèvements.

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour organiser et réaliser un transport dans le respect des législations en vigueur.
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la gestion de ses activités en respectant les lois et réglementations en vigueur,
- d'acquérir les connaissances réglementaires permettant d'organiser les livraisons et d'établir les itinéraires en fonction de la réglementation et des contraintes rencontrées.
- de prendre les initiatives nécessaires à la gestion d'un litige.

Le transport routier apporte les outils de d'analyse et réglementaires nécessaires aux activités :

- De Conducteur Transport Routier Marchandises.
- D'organisation de ses activités,
- De respect des réglementations.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S1 – LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 1.1 – La réglementation du transport					
S 1-1-1 Le transport intérieur					
<ul style="list-style-type: none"> • Les titres d'exploitation (la licence intérieure, la licence communautaire) 	<p>Les documents d'exploitation nécessaires à un transport intérieur.</p> <p>Les documents devant se trouver dans le véhicule.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'accompagnement des transports particuliers 					
<ul style="list-style-type: none"> • La taxe à l'essieu 					
S 1-1-2 - Le transport international					
<ul style="list-style-type: none"> • Les autorisations de transport 	<p>Les documents d'exploitation et les documents douaniers nécessaires à un transport international.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Les taxes diverses (euro-vignette...) 					
<ul style="list-style-type: none"> • Le cabotage 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les régimes douaniers (intra et extra communautaire) 					
S 1.2 – Les Contrats de Transport					
S 1.2.1 Le contrat de transport national de marchandises					
<ul style="list-style-type: none"> • La définition du contrat de transport : ses acteurs, les étapes... 	<p>L'objet des contrats de transport</p> <p>Les transports soumis au contrat type général et spécifiques</p> <p>Les obligations de chacune des parties.</p> <p>Le rôle du conducteur en fonction des différents contrats de transport.</p> <p>Les différents types de litige par rapport aux contrats.</p> <p>Les limitations de responsabilité du transporteur.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat type marchandises générales 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les contrats types spécifiques 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations contractuelles. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les litiges et les réserves 					
<ul style="list-style-type: none"> • Le document matérialisant le contrat de transport national 	<p>La matérialisation du contrat de transport</p> <p>Les réserves au chargement et au déchargement</p>				
S 1.2.2 Le contrat de transport international de marchandises					
<ul style="list-style-type: none"> • La convention relative au contrat de transport internationale de marchandises par route (CMR). 	<p>Les obligations de chacune des parties.</p> <p>Le rôle du conducteur en fonction du contrat de transport.</p> <p>Les différents types de litige par rapport aux contrats.</p> <p>Les limitations de responsabilité du transporteur.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Le document matérialisant le contrat de transport international 	<p>La matérialisation du contrat de transport international</p> <p>Les réserves au chargement et au déchargement</p>				

S1 – LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 1.3 – La réglementation sociale					
S.1.3.1 La réglementation sociale européenne sur les temps de conduite et de repos					
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différentes activités du conducteur routier 	L'organisation de ses activités. Le principe de fonctionnement du chronotachygraphe.				
<ul style="list-style-type: none"> • La législation concernant les temps de conduite et de repos 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de contrôles et les sanctions 					
S 1.3.2 La législation française du travail					
<ul style="list-style-type: none"> • Le code du travail et les décrets relatifs à la durée du travail dans les entreprises de transports de marchandises 	L'organisation de ses activités.				
<ul style="list-style-type: none"> • La convention collective 					
<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de travail 					
S 1.4 – Les cartes routières et les plans d'agglomération					
S 1.4.1 Notions de géographie française et européenne					
<ul style="list-style-type: none"> • Géographie française 	La localisation des grandes villes françaises et des capitales européennes. La localisation des différents départements.				
<ul style="list-style-type: none"> • Géographie européenne (les différents espaces européens,...) 		La localisation des différents pays européens.			
S 1.4.2 Les cartes et les plans d'agglomération					
<ul style="list-style-type: none"> • Les cartes régionales 	L'exploitation des cartes routières et des plans d'agglomérations conventionnels. L'utilisation d'un outil de recherche informatisé et de guidage embarqué.				
<ul style="list-style-type: none"> • Les cartes nationales 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les cartes européennes 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les plans d'agglomération 					

S1 – LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 1.5 – La marchandise					
S.1.5.1 L'emballage et l'étiquetage des marchandises					
• Emballage et conditionnement	Les différents types d'emballage et de conditionnement.				
• Etiquetage	Les étiquettes de manutention et de danger				
S 1.5.2 L'organisation du chargement					
• La compatibilité des marchandises entre elles	Les interdictions de chargement en commun (ex : matières dangereuses et denrées périssables)				
• Plan de chargement	La planification d'un chargement.				
S 1.5.3 Les matières dangereuses					
• Le transport de matières dangereuses	L'attestation de transport de matières dangereuses en colis.				
S 1.5.4 Les supports de charge et leur gestion					
• Les supports de charge	Les différents types de support.				
• La gestion des palettes « Europe »	Les caractéristiques des palettes « Europe » Le renseignement de la lettre de voiture La répercussion financière.				
S 1.5.5 Les moyens embarqués de suivi de la marchandise					
• Le suivi informatique des marchandises	Les différents types de moyens embarqués de suivi des marchandises				

S2 – LA CONDUITE DES VEHICULES

FINALITÉ

La connaissance liée à la conduite des véhicules permet :

- D'effectuer les contrôles des documents indispensables à l'opération de transport (conducteur, véhicules, marchandises,...)
- D'appliquer les règles de circulation et de conduite appliquées aux poids lourds,
- De respecter la réglementation routière,
- De prendre des initiatives en cas d'incidents de transport et de rédiger les documents nécessaires,
- De comprendre les évolutions réglementaires.

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour respecter la réglementation routière.
- de conduire un véhicule de catégorie B, C et E(C) en sécurité,
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une activité de transport en conformité avec la réglementation en vigueur.
- de prendre les initiatives adaptées en cas de litiges et d'incidents lors d'un transport.

Les limites de compétences seront celles d'un conducteur expérimenté.

La conduite des véhicules apporte les outils d'analyse et de compréhension des textes réglementaires nécessaires aux activités :

- De Conducteur Transport Routier Marchandises.
- De circulation et sécurité routière.
- De respect des réglementations.
- De respect des règles de conduite.

Les phases d'observation lors de la conduite et des périodes de formation en milieu professionnel seront mises à profit pour donner du sens à ces savoirs indispensables à la conduite en sécurité d'un véhicule de transport de marchandises.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S2 – LA CONDUITE DES VEHICULES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 2.1 – Les règles de circulation et de sécurité routière					
S.2.1.1 Les règles de circulation					
<ul style="list-style-type: none"> La signalisation verticale, horizontale et lumineuse 	Les différents types de panneaux. Les différents types de marquages au sol. Connaître les différents types de signalisation lumineuse. Respecter chaque signalisation en situation de conduite.				
<ul style="list-style-type: none"> La signalisation spécifique au poids-lourd 	La signalisation spécifique : (ex : barrière de dégel,...).				
S 2.1.2 Les règles de circulation routière					
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de priorité 	Les différentes règles de priorité. Les différents types d'intersections				
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de circulation, de croisement et de dépassement 	Les règles de circulation, de croisement et de dépassement à appliquer				
<ul style="list-style-type: none"> Les arrêts et les stationnements 	Les différents panneaux d'arrêt et de stationnement. Les règles d'arrêt et de stationnement à appliquer.				
<ul style="list-style-type: none"> Les routes et les autoroutes 	Les différents types de routes et les règles de conduite s'y appliquant (limitation de vitesse, règles de priorité....)				
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de circulation appliquées au poids-lourd 	Les différentes règles de circulation (ex : limitations de vitesse, croisement difficile ou impossible...) et les interdictions de circulation spécifiques au poids-lourd.				
S 2.1.3 Le conducteur					
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de permis 	Les différents types de permis et leurs conditions d'obtention				
<ul style="list-style-type: none"> Les attestations professionnelles 	Les attestations professionnelles obligatoires pour exercer le métier de conducteur routier et leurs conditions d'obtention				
<ul style="list-style-type: none"> Le permis à points, infractions et sanctions 	Le principe de fonctionnement du permis à points et du permis probatoire. La notion d'infraction et de délit. Les sanctions encourues en fonction des infractions ou délits commis.				

S2 – LA CONDUITE DES VEHICULES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 2.1.4 Le véhicule					
<ul style="list-style-type: none"> Le poste de conduite 	L'installation correcte au poste de conduite Les contrôles nécessaires au poste de conduite. Les commandes et les témoins du tableau de bord à exploiter. L'utilisation des commandes. Les angles morts.				
<ul style="list-style-type: none"> Éclairage et signalisation 	La réglementation concernant la signalisation et l'éclairage d'un véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> Les documents de bord et le lot de bord 	La présence des documents obligatoires et facultatifs devant être à bord du véhicule. La conformité et la validité des documents obligatoires. La réglementation concernant le contrôle technique. La présence du lot de bord				
S 2.1.5 La prévention routière					
<ul style="list-style-type: none"> Les accidents de la route 	Les statistiques principales concernant les accidents de la route (ex : vitesse, alcool, jeunes conducteurs....)				
<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des distances, vitesses et distances d'arrêt 	Les indices permettant d'apprécier les distances et les vitesses. (temps de réaction, de distance de freinage et d'arrêt,...) Les conséquences d'une mauvaise évaluation des distances et des vitesses. Les notions d'anticipation, de distance de sécurité à respecter.				
<ul style="list-style-type: none"> Les autres usagers 	Les attitudes à adopter en fonction des différents usagers rencontrés				
<ul style="list-style-type: none"> L'alcool, drogue et médicament 	Les effets et les risques de l'alcool, des drogues et des médicaments sur la conduite.				
<ul style="list-style-type: none"> La conduite en condition difficile 	Les risques et les attitudes à adopter lors d'une conduite de nuit. Les risques et la conduite à adopter en fonction des conditions atmosphériques (pluie, neige, brouillard,...)				

S2 – LA CONDUITE DES VEHICULES

		Niveaux			
		1	2	3	4
Connaissances	Limites de connaissances				
S2.1.6 – Les assurances					
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types d'assurance 	Les différents types d'assurances et leurs garanties.				
<ul style="list-style-type: none"> Le constat amiable 	La réglementation concernant le constat amiable. Le remplissage du constat amiable.				
S2.1.7 Les sources d'informations routières					
<ul style="list-style-type: none"> Les informations routières 	Citer les différents organismes et les sources d'informations routières (ex : CRICR, Internet, radios...)				
S2-2 Les règles de circulation : les lois physiques appliquées au véhicule en mouvement					
S2.2.1 - Les forces dues à la gravité					
<ul style="list-style-type: none"> La déclivité de la route 	L'incidence des montées et des descentes sur la consommation et le risque d'échauffement des freins				
<ul style="list-style-type: none"> Le chargement 	La définition du ballant L'influence de la répartition du chargement sur la tenue de route				
S2.2.2 – L'énergie cinétique					
<ul style="list-style-type: none"> Vitesse et masse du véhicule 	L'incidence de l'énergie cinétique sur la conduite				
S2.2.3 – La force centrifuge					
<ul style="list-style-type: none"> Vitesse, rayon de la courbe, masse 	L'incidence de la force centrifuge sur la tenue de route du véhicule				
S2.2.4 – Les forces résistantes à l'avancement du véhicule					
<ul style="list-style-type: none"> L'aérodynamisme et forces de roulement. 	L'incidence des forces résistantes au roulement sur la consommation du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> Les forces d'inertie 	L'incidence du rapport poids / puissance sur la capacité d'accélération et / ou de décélération du véhicule.				

S2 – LA CONDUITE DES VEHICULES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S2-2 Les règles de circulation : les règles de conduite appliquées aux poids lourds					
S2.2.5 – La conduite en montagne					
<ul style="list-style-type: none"> Déclivité, largeur des routes, virages. 	Utilisation optimum des freins et des ralentisseurs. Prise en compte du gabarit du véhicule. Utilisation des accessoires spécifiques.				
S2.2.6 – La conduite en infrastructures routières particulières					
<ul style="list-style-type: none"> Les tunnels 	Les règles de circulation (vitesse, distance, nature de la marchandise), Les consignes de sécurité en cas d'incident ou d'accident				
<ul style="list-style-type: none"> Les viaducs 	Les risques liés à la prise au vent. Le respect des distances de sécurité.				
S2.2.7 – La conduite en ville					
<ul style="list-style-type: none"> Les autres usagers (piétons, deux roues) 	Les risques spécifiques liés au gabarit. Les espaces réservés à chaque usager.				
S2-2 Les règles de circulation : les principes de la conduite rationnelle					
S2.2.8 – L'anticipation					
<ul style="list-style-type: none"> La conduite préventive. 	Les principes de la conduite préventive				
S2.2.9 – La connaissance des caractéristiques du véhicule					
<ul style="list-style-type: none"> Couple, consommation, plage d'utilisation 	Les caractéristiques et les recommandations du constructeur permettant l'utilisation optimum du véhicule.				
S2.2.10 – Les systèmes d'aide à la conduite					
<ul style="list-style-type: none"> Régulateur, limiteur, ordinateur de bord, GPS. 	Les procédures d'utilisation des systèmes embarqués				
S2-2 Les règles de circulation : La sécurité dans les manœuvres					
S2.2.11 – Les manœuvres					
<ul style="list-style-type: none"> Les angles morts, le gabarit. 	Appréciation de la zone de manœuvre.				
<ul style="list-style-type: none"> Le guidage par un tiers. 	Interprétation des indications fournies.				
S 2.2.12 Les zones de stationnement					
<ul style="list-style-type: none"> Sur parc de stationnement. 	Les règles de circulation et d'immobilisation (emplacement réservé, dételage).				
<ul style="list-style-type: none"> En entreprise. 	Le respect du protocole de sécurité				

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

FINALITÉ

La connaissance liée aux véhicules de transport de marchandises permet :

- une conduite optimisée et en sécurité,
- une description des anomalies et pannes constatées,
- une communication professionnelle avec un technicien de maintenance et avec l'expert en charge des permis de conduire et de la sécurité routière.
- les opérations de remise en conformité simples dévolues au conducteur expérimenté.
- de prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques.

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs au service de la conduite des véhicules lui permettant :

- de développer les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du véhicule.
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une opération de remise en conformité simple.
- de développer des aptitudes à communiquer et rendre – compte à un agent de maintenance, dans le cadre de ses activités de transport.
- de conduire un véhicule de catégorie B, C et E(C) en sécurité,
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une activité de transport en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les limites de compétences seront celles d'un conducteur expérimenté.

La connaissance des véhicules de transport de marchandises apporte les outils d'analyse et de compréhension des textes réglementaires nécessaires aux activités :

- De circulation et sécurité routière.
- De respect des réglementations.
- De respect des règles de conduite.

On utilisera des supports de formation adaptés : des véhicules, des systèmes ou composants réels de technologie actuelle ou des supports didactiques favorisant l'observation et la réflexion au niveau :

- de l'organisation structurelle.
- du fonctionnement des différents systèmes mis en œuvre lors de l'utilisation des véhicules,
- des moyens de contrôle présents dans le véhicule,
- des symptômes et causes d'un dysfonctionnement.

Les phases d'observation lors de la conduite et des périodes de formation en milieu professionnel seront mises à profit pour donner du sens à ces savoirs indispensables à la conduite en sécurité d'un véhicule de transport de marchandises.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S3-1 Les caractéristiques des véhicules					
S3.1.1 Les châssis, les équipements					
<ul style="list-style-type: none"> • Différents types de véhicules, de structures, de carrosseries, les équipements spécifiques 	Les différents types de véhicules poids lourds. La structure d'un véhicule. Les différents types d'équipements,				
<ul style="list-style-type: none"> • Les normes techniques. 	Poids (PTAC, PTRV,...), dimensions,....				
<ul style="list-style-type: none"> • Charge utile 	Calcul du PMA et de la charge utile. Identification du véhicule adapté.				
<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements facultatifs et obligatoires des véhicules. 	Extincteurs, feux, dispositifs réfléchissants,....				
<ul style="list-style-type: none"> • Les visites techniques obligatoires 	Les contrôles et visites obligatoires Les échéances à signaler.				
<ul style="list-style-type: none"> • La cabine des véhicules 	Les règles de basculement des cabines en sécurité.				
<ul style="list-style-type: none"> • Les attelages 	Les règles d'attelage et de dételage à respecter avec un véhicule articulé et un train-routier, en sécurité. Les incompatibilités d'attelage.				
S3.1.2 – Les contrôles avant départ					
<ul style="list-style-type: none"> • Les vérifications courantes de sécurité (taches, niveaux, feux, pneumatiques, attelage, 	Les procédures de contrôle avant départ Communication des défauts constatés				
S3-2 – Le fonctionnement des véhicules					
S3.2.1 – La motorisation					
<ul style="list-style-type: none"> • Les frontières du système, les composants et leurs liaisons 	L'identification des principaux composants et leurs liaisons				
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe du cycle moteur en lien avec les fiches orales de l'épreuve du permis de conduire.				
<ul style="list-style-type: none"> • Les courbes caractéristiques d'un moteur 	Exploitation des courbes caractéristiques d'un moteur (couple, puissance, consommation)				
<ul style="list-style-type: none"> • Les prescriptions d'utilisation 	L'application des prescriptions				
<ul style="list-style-type: none"> • Les contrôles et l'entretien 	Le respect des prescriptions d'entretien Les procédures de contrôle préconisées par le constructeur.				

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Connaissances		Limites de connaissances		Niveaux			
				1	2	3	4
S3.2.2 L'alimentation en carburant et en air							
• Les frontières du système, les composants et leurs liaisons	Identification des principaux composants et leurs liaisons (filtres, turbocompresseur, échangeur air-air,)						
• Les caractéristiques et principes de fonctionnement	Le principe de fonctionnement des différents dispositifs. Leur influence sur le fonctionnement du moteur.						
• Les prescriptions d'utilisation,	Les préconisations d'utilisation et d'entretien à respecter Identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement. Échange d'un élément simple (filtre à air, à gazole, ...)						
S3.2.3 – Le refroidissement – la lubrification – le graissage							
• Les frontières des systèmes, les composants et leurs liaisons	Les principaux composants et leurs liaisons : les filtres, le circuit de lubrification, le graissage centralisé ...						
• Les caractéristiques et principes de fonctionnement	Le principe de fonctionnement des différents dispositifs et leur influence sur le fonctionnement du moteur et/ou du véhicule.						
• Les prescriptions d'utilisation, de maintenance et d'entretien à appliquer	Les préconisations d'utilisation et d'entretien à respecter. Les consignes de miscibilités des produits. Identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement. Réalisation de niveaux et échange d'un élément simple.						
S3.2.4 – La chaîne cinématique (embrayage, boîte de vitesses, arbre de transmission, pont...)							
• Les frontières de la chaîne cinématique, les composants et leurs liaisons	Les principaux composants et leurs liaisons (embrayage, boîte de vitesses manuelles ou automatiques, arbres de transmission, pont, différentiel, arbres de roue,...)						
• Les caractéristiques et principes de fonctionnement	Le principe de fonctionnement des différents systèmes et dispositifs. Leur influence sur le fonctionnement du véhicule.						
• Les courbes de recouvrement d'une boîte de vitesses	Les conséquences d'un passage de vitesses inadapté.						
• Les prescriptions d'utilisation à appliquer	L'utilisation rationnelle d'une boîte de vitesses.						
• Les prescriptions d'entretien	Les préconisations d'utilisation et d'entretien à respecter. Identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement.						

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S3.2.5 - Liaison au sol (suspension, trains roulants, direction, pneumatiques,...)					
<ul style="list-style-type: none"> Les frontières du système, les composants et leurs liaisons 	Les principaux composants et leurs liaisons (direction, suspension mécanique et pneumatique, trains roulants, les pneumatiques,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe de fonctionnement des différents dispositifs et composants. Leur influence sur le fonctionnement du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les préconisations d'utilisation rationnelle des différents dispositifs. La procédure de remplacement d'une roue en sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'entretien 	Les préconisations d'entretien à respecter. Identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement. Les notions de recreusage, rechapage.				
S3.2.6 – Freinage - ralentisseurs					
<ul style="list-style-type: none"> Les frontières des systèmes, les composants et leurs liaisons 	Les principaux composants et leurs liaisons (commandes, assistances, correcteurs, ralentisseurs, antiblocage,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe de fonctionnement des différents systèmes et dispositifs et leur influence sur le fonctionnement du véhicule. La réglementation européenne concernant le freinage et les liaisons entre tracteur et remorque ou semi remorque.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les préconisations d'utilisation rationnelle des différents dispositifs de freinage et de ralentissement				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les préconisations d'entretien à respecter (les contrôles, les étanchéités, les purges, l'échange de cartouche de dessiccateur...) Identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement.				

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S3.2.7 – Les circuits électriques					
<ul style="list-style-type: none"> Les frontières du système, les composants et leurs liaisons 	Les principaux composants et leurs liaisons (charge, démarrage, éclairage, stockage, signalisation,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe de fonctionnement des différents dispositifs et composants, leur influence sur le fonctionnement du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les préconisations pour une utilisation rationnelle des différents dispositifs.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les préconisations d'entretien à respecter. L'identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement. L'échange ou remise en conformité d'un élément (prise, bloc de feux, feux de gabarit)				
S3.2.8 – Les éléments de confort					
<ul style="list-style-type: none"> Les frontières des systèmes, les composants et leurs liaisons 	Les principaux composants et leurs liaisons (le siège, la climatisation, le dégivrage, ...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe de fonctionnement des différents systèmes et dispositifs. Leur influence sur l'utilisation et le confort du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les préconisations pour une utilisation rationnelle des différents dispositifs.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les préconisations d'entretien à respecter. L'identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement.				
S3-3 Les dispositifs hydrauliques embarqués					
S3.3.1 – Les hayons élévateurs					
<ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs courants 	Les principaux composants, leurs liaisons (hayons,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Le principe de fonctionnement des différents dispositifs et composants. Les commandes.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation 	Les préconisations pour une utilisation rationnelle des différents dispositifs.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les préconisations d'entretien à respecter. L'identification des éléments et composants pouvant être en dysfonctionnement. Les contrôles et niveaux à réaliser.				

S4 – LA MANUTENTION

FINALITÉ

La connaissance liée à la manutention des marchandises permet d'exécuter en autonomie et dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie, les actions suivantes :

- La préparation de tout type de véhicule pour le chargement ou le déchargement
- La manutention manuelle avec un véhicule équipé d'un hayon élévateur (rétractable ou rabattable)
- La manutention manuelle avec un véhicule à quai (ex : transpalettes, rolls...).
- La manutention mécanisée avec un chariot à conducteur porté (catégorie 1)
- La manutention mécanisée avec un chariot élévateur (catégorie 3)
- De prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques.

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs au service de la manutention des marchandises :

- d'analyser une situation de chargement et de déchargement.
- de préparer tout type de véhicule en vue de son chargement ou déchargement (ex : bâchage, débâchage, etc...).
- de manutentionner des marchandises lors d'un chargement ou d'une livraison en suivant les règles de sécurité, d'ergonomie, dans le respect de la législation en vigueur.
- de choisir le matériel adapté aux opérations de chargement et déchargement.
- de prendre en charge correctement ce matériel en respectant les règles d'usage.
- de conduire un chariot à conducteur porté en toute sécurité et dans le respect des règles de circulation propre à l'entreprise.

La manutention des marchandises apporte les outils d'analyse et de compréhension des textes réglementaires nécessaires aux activités :

- De Conducteur Transport Routier Marchandises.
- De préparation du véhicule à la manutention.
- De respect les règles de manutention mécanisée.

Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation suivie, en centre de formation, en milieu professionnel.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S4 – LA MANUTENTION

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S4.1 – La préparation du véhicule à la manutention					
S4.1.1 - Les règles d'utilisation des équipements, accessoires et moyens de manutention					
<ul style="list-style-type: none"> Les différents matériels, accessoires et moyens de manutention utilisés. 	Les différents types d'équipements courants utilisés (transpalette, diable, élingues,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Les caractéristiques de charges à respecter. Les principes d'utilisation et de mise en œuvre.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les contrôles à effectuer avant et après utilisation. Les entretiens à appliquer.				
S4.1.2 – Les règles de manutention lors des chargements et des déchargements.					
<ul style="list-style-type: none"> La mise en place du véhicule 	Le respect de la sécurité des personnes et des biens Le positionnement correct du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> La répartition des charges 	Les principes de répartition à respecter				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions à appliquer 	Les consignes de sécurité à appliquer.				
<ul style="list-style-type: none"> Les responsabilités lors d'une opération de chargement et déchargement. 	Les responsabilités du conducteur, du transporteur, du chargeur. Le rôle du conducteur lors d'une opération de chargement.				
<ul style="list-style-type: none"> L'arrimage des marchandises 	Les différents supports d'arrimage Les notions de calage et arrimage Les règles à respecter.				
S4.1.3 Les règles de bâchage et de débâchage.					
<ul style="list-style-type: none"> Les principes de bâchage et de débâchage des véhicules 	Les caractéristiques des systèmes actuels de bâchage et de débâchage. Les principes de mise en œuvre.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les consignes de sécurité à appliquer.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les contrôles à effectuer avant et après utilisation. Les entretiens à appliquer.				

S4 – LA MANUTENTION

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S4.2 – La manutention mécanisée					
S4.1.1 - Conduite de chariots de manutention à conducteur porté					
<ul style="list-style-type: none"> La réglementation en matière de conduite en sécurité des chariots 	<p>Les conditions requises pour utiliser un chariot transpalettes à conducteur porté (catégorie 1) et à chariot élévateur en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (catégorie 3).</p> <p>Les responsabilités civile et pénale encourues par le conducteur</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Les instances et organismes de prévention 	Le rôle des organismes de prévention				
<ul style="list-style-type: none"> Les principaux facteurs d'accident avec les chariots 	Les interdictions au transport et à l'élévation de personnes				
<ul style="list-style-type: none"> Les principaux types de chariots 	<p>La présentation des différentes catégories</p> <p>Le rôle des différentes catégories dans la manutention</p>				
<ul style="list-style-type: none"> La technologie des chariots 	<p>Les principaux organes des chariots (circuit hydraulique, batterie et risques associés, freinage, pneumatiques, plaque de charge et diagramme de capacité, hauteurs caractéristiques)</p> <p>Les équipements de protection du conducteur (bouclier, arceaux...)</p> <p>Les équipements porte-charge</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de maintenance 	La maintenance de premier niveau				
<ul style="list-style-type: none"> La conduite en sécurité d'un chariot 	<p>Les vérifications de sécurité avant utilisation</p> <p>L'installation au poste de conduite</p> <p>La manœuvre du chariot</p> <p>La faisabilité de la prise d'une charge</p> <p>Le signalement d'anomalies</p>				

S5 – ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

FINALITÉ

La connaissance liée à l'environnement professionnel et l'organisation de l'entreprise permet se réaliser des analyses sur l'organisation du monde du transport et être capable de prendre en compte les notions de coûts et rentabilité d'une action de transport et de réaliser les actions suivantes :

- de situer son entreprise dans le monde du transport
- de situer les activités du conducteur routier dans une chaîne d'activités professionnelles et économiques.
- d'identifier ses interlocuteurs dans son entreprise
- d'identifier les différents partenaires de l'entreprise
- de calculer le coût de ses activités
- d'informer son entreprise rapidement et efficacement

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs au service de la connaissance de son environnement en intégrant la notion de rentabilité :

- de se repérer dans son environnement professionnel : dans son entreprise, chez son client, au cours d'un déplacement.
- d'identifier l'interlocuteur pertinent.
- d'informer oralement et par écrit, de façon claire et synthétique son entreprise et/ou l'entreprise cliente.
- de rendre compte de ses activités, et d'argumenter si nécessaire.
- d'utiliser les modalités de communication adaptées à la situation et aux interlocuteurs en tenant compte de la culture et des réglementations des pays traversés.
- d'analyser un problème, une difficulté, signaler les anomalies et incidents et proposer et argumenter des solutions adaptées aux besoins et demandes.
- de tenir compte des attentes de l'entreprise en terme de maîtrise des charges relatives à un transport (coût de revient...).
- de se comporter en ambassadeur de son entreprise vis-à-vis des tiers.
- de collecter et transmettre les informations pertinentes d'ordre commercial à l'entreprise et identifier les besoins des clients (services, prestations, litiges,...) en vue de leur fidélisation.
- d'identifier les besoins de l'entreprise en équipements (véhicule, moyens de manutentions, moyens de communications,...).

L'environnement et l'organisation du transport suit les évolutions économiques et juridiques du transport routier :

- L'environnement professionnel
- La gestion des entreprises de transport
- La communication

Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation suivie, en centre de formation, en milieu professionnel.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S5 – ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S5.1 – L'environnement professionnel					
S5.1.1 – L'environnement juridique					
<ul style="list-style-type: none"> Les statuts juridiques de l'entreprise de transport 	Entreprise individuelle Entreprise sociétaire				
<ul style="list-style-type: none"> L'accès à la profession de transporteur routier 	Les conditions d'accès (honorabilité, capacité professionnelle, capacité financière)				
<ul style="list-style-type: none"> La législation du travail dans les entreprises de transport de marchandise 	Les articles et décrets du code de travail et les conventions collectives concernant le transport routier de marchandise pour l'organisation de ses activités, pour la lecture de son contrat de travail				
S5.1.2 – La place du transport routier dans l'économie					
<ul style="list-style-type: none"> Le poids du transport dans l'économie nationale et internationale 	Place du transport routier par rapport aux autres modes de transport : concurrence et complémentarité				
<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du transport 	Les organismes professionnels consultatifs, publics,...				
S 5.1.3 Les différents secteurs d'activités					
<ul style="list-style-type: none"> Les transports : pour compte propre, pour compte d'autrui. 	Identification des transports pour compte propre et pour compte d'autrui				
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de transports routiers 	Les différents types de transports spécialisés.				
S 5.1.4 Les activités connexes					
<ul style="list-style-type: none"> La location de véhicules industriels 	Les activités auxiliaires du transport de marchandises et leurs conditions d'exercice				
<ul style="list-style-type: none"> Les commissionnaires (affréteur, groupeur, en douane) 					
<ul style="list-style-type: none"> Les activités de logistique. 	Information sur les étapes de la chaîne logistique.				
S5.2 – La gestion des entreprises de transport					
S-5-2-1 L'organisation de l'entreprise de transport					
<ul style="list-style-type: none"> Le rôle de chaque service 	La lecture d'un organigramme. Identification des fonctions des différents services.				
<ul style="list-style-type: none"> Le lien entre les services 	Nature des informations traitées par chaque service				

S5 – ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S-5-2-2 Les coûts et le prix du transport					
• Le bilan et le compte de résultats	Notion de bilan et compte de résultats				
• L'analyse des charges	Charges fixes et variables				
• Le seuil de rentabilité	Calcul du point mort dans une situation simple				
• Le coût de revient	Identification des coûts à prendre en compte dans le calcul du prix de vente				
S5.3 – La communication					
S-5-3-1 La communication appliquée au transport					
• Les « savoirs être » du conducteur routier	Dans l'entreprise, chez le client, avec les usagers de la route : Les registres du langage, le paralangage, les principales techniques d'écoute				
• Les outils de communication à disposition au sein de l'entreprise	Mise en œuvre des outils (échange de données informatiques,...)				
• La transmission d'information	Le soin apporté aux documents à renseigner La notion de responsabilité.				
• Les outils de communication et de géo localisation embarqués	Exploitation rationnelle (téléphone, suivi informatique de parc...) Transmission d'informations obligatoires.				

S6 – LA QUALITE ET LA SECURITE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

FINALITÉ

La connaissance de la qualité dans le transport routier permet de réaliser des opérations de transport dans un souci de fidélisation de la clientèle, de comportement et d'attitudes prenant en compte le rôle d'ambassadeur de l'entreprise assuré par le conducteur transport routier marchandise permettant de réaliser les actions suivantes :

- Adopter un comportement éco-citoyen
- Respect des réglementations et des procédures
- Mettre en œuvre de méthodes d'appréciation des risques et méthodes d'analyse à priori
- Proposer des améliorations
- Respecter l'environnement professionnel

Les formations SST et PRAP donnent lieu respectivement à la délivrance d'une certification et d'une attestation reconnues par les entreprises.

Ces formations s'appuient sur les contenus scientifiques et biologiques développés dans l'enseignement de la Prévention Santé et Environnement.

La connaissance des notions de qualité dans le transport doit permettre d'appréhender les outils méthodologiques et cognitifs permettant de :

- développer un comportement citoyen et communiquer dans le respect des règles de son entreprise.
- de réaliser des opérations de transport dans le cadre d'une démarche qualité,
- de développer la connaissance des risques inhérents à l'activité afin de prévenir les accidents et maladies professionnelles.

Les notions de qualité dans le transport routier s'adaptent à l'environnement professionnel :

- La démarche qualité
- La prévention des risques professionnels
- Le développement durable

Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation suivie, en centre de formation, en milieu professionnel.

NB : *L'évolution des réglementations et des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin d'actualiser régulièrement les supports de formation.*

S6 – LA QUALITE ET LA SECURITE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S6.1 – La démarche qualité					
S6-1 – Principe de la démarche qualité					
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'une démarche qualité 	A partir d'études de cas.				
<ul style="list-style-type: none"> • Les causes et les conséquences de la non qualité 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs et partenaires intervenant dans la démarche qualité 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les paramètres intervenant dans la démarche qualité 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les normes et démarches de certification 					
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de suivi de la qualité 	Les outils de l'entreprise liés au suivi Principe de l'autocontrôle				
<ul style="list-style-type: none"> • Le comportement citoyen du conducteur routier 	<p>Une attitude respectueuse des autres usagers de la route, en circulation et à l'arrêt.</p> <p>Une attitude permettant le partage de l'espace public dans le respect du code de la route.</p> <p>La maîtrise de soit quelque soient les circonstances, favorisant la résolution pacifique des conflits.</p> <p>Un comportement véhiculant une image positive de son entreprise.</p>				
S6.2 – La prévention des risques professionnels					
S6.2.1 – Les accidents du travail					
<ul style="list-style-type: none"> • Les accidents de travail inhérents à la profession • Les accidents de circulation 	<p>La nature et l'importance des accidents dans les différents secteurs liés à la conduite routière à partir des statistiques (INRS, CRAM, sécurité routière).</p> <p>La mise en évidence des accidents de circulation en termes de fréquence, de gravité.</p>				

S6 – LA QUALITE ET LA SECURITE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S.6.2.2 – Les activités de travail et les risques d'accidents					
<ul style="list-style-type: none"> Le protocole de sécurité 	<p>Les règles de circulation, de manœuvre et de manutention dans l'entreprise.</p> <p>Les risques liés au travail en présence d'autres intervenants (agents de manutention, autres conducteurs)</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Risques liés à l'atteinte des sens 	<p>Les effets du bruit, de l'astreinte visuelle, sur l'individu</p> <p>Les mesures de prévention.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Risques de chute de hauteur 	<p>Les procédures à respecter pour accéder et travailler en hauteur en toute sécurité : organisation du poste, port d'équipement adapté, formation, réglementation...</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Risques chimiques. 	<p>Les effets de la pollution engendrée par la circulation des véhicules.</p> <p>Les risques liés aux marchandises.</p> <p>Les mesures de prévention spécifiques</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Charge mentale. 	<p>Les contraintes liées à la vigilance, à la prise d'informations permanente et au stress (délais de livraison, relation clientèle, etc.).</p> <p>Les solutions d'amélioration.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Risques organisationnels. 	<p>Les contraintes liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au travail isolé pendant la conduite, - aux longs déplacements, - au confinement de l'espace de vie. <p>Les effets sur la santé, la productivité et l'environnement.</p> <p>Les solutions d'amélioration.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Risques liés à la criminalité. 	<p>Les contraintes inhérentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux agressions, aux vols, au vandalisme, - aux trafics de clandestins. <p>Les mesures de protection.</p> <p>La conduite à tenir en cas d'agression.</p>				
S -6.2.3 – Les risques d'atteinte à la santé					
<ul style="list-style-type: none"> Les maladies professionnelles reconnues (atteintes liées au bruit, troubles musculo-squelettiques, lombalgies, etc.). 	<p>Les principales nuisances liées à l'activité de conducteur routier, au poste de travail.</p> <p>Pour chaque nuisance, identification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des mesures de prévention : organisation du poste de travail ... - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés, - les consignes et autorisations en vigueur. 				

S6 – LA QUALITE ET LA SECURITE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S 6.2.4 – L'hygiène de vie					
<ul style="list-style-type: none"> Les règles d'hygiène de vie : rythmes biologiques, sommeil, alimentation, etc. 	Les contraintes liées : <ul style="list-style-type: none"> - au travail de nuit, aux horaires irréguliers, à l'amplitude des horaires, - à la prise irrégulière des repas, Les préconisations d'hygiène de vie indispensables pour garantir la santé du conducteur routier.				
S 6.2.5 – Sauvetage secourisme du travail (SST)					
<ul style="list-style-type: none"> La protection, l'examen, l'alerte, le secours 	Préparation à la formation sauveteur secouriste du travail (SST).				
S 6.2.6 – La prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)					
<ul style="list-style-type: none"> Organisation du poste de travail pour les manutentions et les déplacements. Principes de sécurité et d'économie d'effort pour lever, porter, déplacer une charge. 	Préparation à la formation prévention des risques liés à l'activité physique.				
S6.3 – Le développement durable					
S 6.3.1 – La récupération et le tri des déchets					
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de protection de l'environnement 	Les principes en vigueur, l'impact sur l'environnement. Étude de cas à partir d'une entreprise de transport				
<ul style="list-style-type: none"> Le tri des déchets 	Le tri et la récupération des déchets Le respect des procédures Les conséquences en cas de non respect des consignes				
S -6.2.3 – Les risques d'atteinte à la santé					
<ul style="list-style-type: none"> Les maladies professionnelles reconnues (atteintes liées au bruit, troubles musculo-squelettiques, lombalgies, etc.). 	Les principales nuisances liées à l'activité de conducteur routier, au poste de travail. Pour chaque nuisance, identification : <ul style="list-style-type: none"> - des mesures de prévention : organisation du poste de travail ... - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés, - les consignes et autorisations en vigueur. 				

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

LEXIQUE

ANNEXE 1c

LEXIQUE

Capacité	Une capacité est un ensemble d'aptitudes que l'individu met en œuvre dans différentes situations. Une capacité est exprimée par un verbe. Une capacité n'est ni observable, ni évaluable. Il s'agit d'un axe de formation selon lequel l'élève doit progresser.
Chargement	Cette terminologie intègre la dimension de charger, décharger de la marchandise soit au sein de l'entreprise, soit dans une entreprise partenaire, soit chez un client.
Chronotachygraphe	Appareil électronique enregistreur de vitesse, de temps de conduite et d'activités (travail, attentes...) installé dans un véhicule de transport routier. Il permet de veiller au respect des temps de repos quotidiens et hebdomadaires prescrits par les textes législatifs ainsi qu'au respect des temps de conduite maximaux.
Compétence	Une compétence peut être définie comme un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être organisé en vue d'accomplir de façon adaptée une activité généralement complexe. Exemple : mettre en œuvre les matériels de manutention, utiliser les outils de communication... Dans une situation réelle, une compétence se traduit par des comportements effectifs que l'on appelle performances. Une compétence terminale est une compétence à maîtriser en fin de formation.
Constructeur	Firme industrielle fabriquant et commercialisant des véhicules.
Consumérisme	Ensemble des règles qui régissent la relation client - transporteur dans le respect de la protection des droits de ce client.
Démarche qualité	Démarche dans laquelle s'engage l'entreprise afin d'améliorer ou de maintenir la satisfaction des clients. Normes ISO 9001 2000 pour la production et le service et ISO 14001 pour l'environnement.
Diagnostic	Étude ou l'analyse d'un problème, d'une anomalie afin d'en connaître l'origine. Il repose sur la recherche des causes et des effets. Le diagnostic prévoit aussi la démarche rationnelle de remise en conformité.
Document unique	Cahier de recensement des mesures prises et des demandes dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité. Son existence est obligatoire dans chaque entreprise.
Documentation technique	Documentation mise à disposition par un constructeur ou un équipementier au réseau de la marque. Les revues spécialisées non habilitées par le constructeur sont à proscrire.
G.P.S.	Le Global Positioning System plus connu par son sigle GPS, que l'on peut traduire en français par « système de positionnement mondial » ou encore (en respectant le sigle) Géo-Positionnement par Satellite, est le principal système de positionnement par satellites mondial actuel.
Maintenance de premier niveau	Activités de maintenance régulières ou répétitives qui ne requièrent généralement pas de qualification, ou autorisation(s) ou d'outils spéciaux. La maintenance de 1 ^{er} niveau peut inclure par exemple le nettoyage de filtres, le resserrage des connexions, le contrôle des niveaux du liquide de lubrification,.... Ces opérations de maintenance peuvent être exécutées à des intervalles prédéterminés ou selon des critères prescrits et destinée à réduire la probabilité de défaillance ou la dégradation du fonctionnement d'un bien.
Pré-diagnostic	Tests d'orientation, contrôles et mesures simples et rapides, sans dépose, (parfois visuels et auditifs) permettant au technicien de choisir ou proposer une méthode d'intervention, de fournir quelques indications au client en vue d'une éventuelle expertise.
Procédure d'intervention	Démarche méthodologique à respecter, incluant les précautions à prendre, pour remettre en conformité un organe ou un sous-ensemble défectueux. Le respect de ces consignes garantit le résultat dans le délai minimal.
Processus	Ensemble d'opérations, d'actions, de procédures agissant sur le sous-ensemble ou l'organe devant être mis en conformité.
Système	Ensemble complexe et structuré de composants mécaniques, électroniques et informatiques en interaction permanente et assurant une fonction d'usage.
